

**Naturalisation marchande, rationalité technique
et (dé-)politisation du bien commun.**

**Les standards agricoles « durables » dans les
« Initiatives multi partie prenante ».**

Emmanuelle Cheyns, CIRAD, UMR Moisa
TA C-99/15, 34398 Montpellier.
cheyns@cirad.fr, 00 33 4 67 61 71 30



3èmes journées de recherches en sciences sociales

INRA SFER CIRAD

09, 10 & 11 décembre 2009 –Montpellier, France

Introduction : Emergence des standards durables volontaires dans l'agriculture : les Tables rondes palmier et soja durable

A la suite des dispositifs de certification forestières mis en place au début des années 1990, différentes initiatives d'élaboration de « standards volontaires durables » touchant les secteurs de commodités agricoles (café, cacao, palmier à huile, soja, agrocarburants, canne à sucre, coton, etc.) se sont développées à travers un processus de « Tables rondes ». Elles visent à prendre en charge un bien environnemental et s'élaborent à travers des dispositifs « ouverts » et « multi-stakeholders » (Fransen et Kolk, 2007), à une échelle mondiale, et réunissant des opérateurs économiques des filières agroalimentaires concernées (producteurs, acheteurs, grossistes, distributeurs, nationaux et multinationaux) mais aussi des ONGs dites « sociales » et « environnementales », internationales et locales.

Les tables rondes « palmier à huile durable » et « soja responsable » (RSPO : « *Roundtable on Sustainable Palm Oil* », RTRS : « *Roundtable on Responsible Soy* ») ont été initiées en 2001 et 2004 par l'ONG WWF pour résoudre des problèmes de dégradation des ressources liées à l'agriculture (destruction/conservation des forêts, perte de biodiversité et changement climatique). La proposition de mettre en place de tels dispositifs a très vite été validée par des entreprises européennes de l'aval des filières (importateurs, distributeurs) dans un souci de sécuriser leurs approvisionnements en matières premières sur le long terme dans des formes acceptées « par le marché », marché devenu sensible aux pressions et attaques médiatiques organisées par diverses ONGs en Europe. L'initiative s'est très vite étendue à une participation internationale, asiatique notamment pour l'huile de palme, latino-américaine pour le soja, et européenne, notamment néerlandaise et anglaise (ONGs sociales ou environnementales, entreprises, bureaux d'étude, certificateurs, banques, etc.).

Ces initiatives s'appuient sur un argumentaire autour de la défaillance des Etats, notamment au Sud, à prendre en charge des biens environnementaux. L'enjeu, pour l'ONG leader qu'est WWF, est de « résoudre par des mécanismes de marché -tels que la pression par une coalition de la demande-, des problèmes posés par le marché - tels que la dégradation des ressources» (entretien WWF, Brésil).

Elles s'appuient sur des démarches volontaires (« *non-mandatory* ») et un principe « d'ouverture » (aux volontaires) mais ambitionne dans le même temps à ce que le standard de définition des « bonnes pratiques » s'applique à tous (sanction par la demande, soit le marché). Le standard vise ainsi le monde entier, et de surcroît il vise le marché de masse ou « *mainstream market* », en opposition à des démarches de différenciation des produits sur un « marché de niche ». Il doit permettre de mettre en équivalence, et quel que soit le lieu, des commodités de matières premières agricoles « durables » et résoudre un problème posé par l'agriculture « de masse », caractérisée ici par une agriculture « agro-industrielle ».

Ces tables rondes visent ainsi à promouvoir des filières de matières premières agricoles « durables ». Elles s'organisent autour de deux enjeux notamment : la définition, en commun,

du cahier des charges des « bonnes pratiques » agricoles (« durables ») et l'établissement d'un contrôle via la certification par tierce partie des exploitants de matières premières agricoles.

La forme « multi-stakeholders » (sous statut légal suisse « d'association internationale ») donne au processus une dimension particulière d'action collective et de mise en discussion des problèmes et solutions à adopter face aux problèmes environnementaux et sociaux, entre entités représentant des intérêts privés (les « *stakeholders* ») mais se donnant pour objectif de définir et protéger un bien commun autour de la durabilité, puisqu'il s'agit de définir, à l'échelle du monde, « l'agriculture durable ».

Ces initiatives assoient leur légitimité sur la forme multi-stakeholder du processus, c'est-à-dire leur capacité à faire participer (et représenter) « *toutes les catégories d'acteurs* », de façon « *équilibrée* » au sein de processus « *ouverts* », « *participatifs* » et « *inclusifs* » (inclusion potentielle de tous les futurs membres souhaitant y participer), par le « *dialogue* » et la recherche du « *consensus* » (défini par l'absence d'opposition soutenue).

Ainsi, les Tables rondes construisent leur raison d'être sur, d'une part une plus grande efficacité que celle des Etats pour prendre en charge la « durabilité », d'autre part un principe d'inclusion, de participation et de représentation équilibrée de toutes les parties prenantes -qui comporte un impératif d'égale participation, et une forme de délibération par le dialogue et la recherche de « consensus ». Nous avons choisi de prendre au sérieux ces catégories (efficacité, consensus, représentation, équilibre, participation, inclusion) et les légitimités avancées en observant leur mise en œuvre et en enquêtant auprès de participants et de non participants, afin de saisir les exigences et les limites de ces catégories. La question qui a guidé ce choix est : comment des participants représentant des intérêts spécifiques, les stakeholders, vont-ils confectionner un bien commun autour de l'enjeu de durabilité ? Comment un défenseur des forêts par exemple va-t-il composer avec un promoteur de l'industrie ? Comment la prétention à l'inclusion assure t-elle une égale participation ?

Cette question est guidée par deux constats :

Les ONGs environnementales européennes et internationales revendiquent une capacité d'intervention à l'échelle de la planète, car la question environnementale traitée est d'intérêt mondial : le territoire commun visé est la planète. Les Tables rondes sont des dispositifs d'élaboration des normes centralisés (à l'échelle internationale) mais leur application concerne des niveaux locaux et décentralisés. Les décisions (définition du cahier des charges, etc.) sont ainsi prises à des niveaux éloignés des lieux d'utilisation ou de dégradation des forêts, ou encore d'application des normes. Pourtant, la participation de certains acteurs locaux tels que les villageois, habitants, paysans ou producteurs familiaux n'est pas évidente et pose des questions d'expression et de considération de leurs voix dans le « format proposé » (Thévenot, 2006 ; Charles, 2007 ; Richard-Ferroudji A., 2008) par ces arènes internationales. Les producteurs familiaux ont le sentiment d'un décalage entre leurs préoccupations et celles à l'agenda de la table ronde et d'une difficulté de faire entendre leurs

voix dans le cadre de débat proposé. Ces processus internationaux de définition des « bonnes pratiques » posent un certain nombre de questions autour de la participation : comment est traitée la question de la représentation dans ces forums ? Comment ces forums cadrent-ils la légitimité des savoirs ordinaires ou la question de « l'égle participation » ?

Par ailleurs, ces forums multi acteurs sont orientés vers une efficacité opérationnelle rapide (« Business to Business ») conduisant à faire abstraction dans le débat d'une mise en valeur de visions, de principes, au profit d'un régime d'action plus stratégique, basé sur la négociation de « groupes d'intérêts » (contenue dans la notion de « stakeholder »), laissant peu de place au traitement du pluralisme des valeurs pour qualifier la durabilité. Comment ce bien commun est-il construit dans une arène de « négociateurs » hétérogènes ? Comment les 3 piliers du développement durable sur lesquels la plupart de ces dispositifs s'appuient sont-ils combinés dans une proposition nouvelle ? Comment est traité le pluralisme des valeurs ?

Les résultats présentés ici s'appuient sur un travail¹ d'observation participante au sein des Tables rondes RSPO (palmier à huile durable) et RTRS (soja responsable) depuis 2003 et des entretiens auprès de participants et non participants en Europe, au Brésil, en Argentine, en Malaisie et en Indonésie : ONGs, sociétés de plantation, industrie, fondations et donateurs, bureaux d'études, certificateurs, producteurs familiaux en Indonésie.

La première partie traite des outils analytiques qui permettront d'étendre la critique classique de l'asymétrie des rapports de force dans ces arènes à celle en terme de formats de participation, en s'appuyant sur des travaux en sociologie pragmatique. La deuxième partie propose une analyse détaillée des formats de participation mis en œuvre dans ces Tables rondes : qui est participant, comment les participants circulent-ils dans différentes pièces du dispositif, comment le dispositif cadre t-il la participation ? Nous montrerons dans la troisième partie que la menace d'éclatement et le stress autour de la gestion des différences sont écartés non seulement par des arbitrages politiques, mais aussi par la mise en œuvre d'une rationalité technique qui conduit à une dépolitisation publique de l'action et une difficile qualification du bien commun. Cette rationalité trouve sa justification dans un principe de « réalisme » qui serait imposé par la notion d'urgence. Le pluralisme des valeurs est difficilement révélé et laisse place à des arbitrages autour d'un accord construit par le complexe « ONG internationales-Industrie » dont nous présentons les ressorts, et à une procéduralisation de l'action fondée sur l'agir stratégique.

¹ Cette recherche a bénéficié du soutien de l'Agence Nationale de la Recherche (Programme Agriculture et Développement Durable, projet « NORMES. Gouverner par les Normes, les dispositifs de normalisation dans l'agriculture durable », 2006-2009). Je remercie aussi tout particulièrement Laurent Thévenot pour ses précieux commentaires au cours d'une réunion de travail autour de cette recherche, ainsi que Laura Silva Castaneda, Eve Fouilleux et Philippe Barbereau avec qui nous avons régulièrement échangé au cours de ce projet et l'ensemble des collègues de projet « Normes ».

1. La participation située dans une diversité de régimes d'engagement

1.1. Les « Initiatives Multi stakeholders » (MSI) et le paradigme de la participation et du consensus entre « parties prenantes »

Ces initiatives de « Tables rondes » multi parties prenantes sont concomitantes avec le développement, dans le champ académique et de la consultance, de travaux et ouvrages autour des mécanismes de gouvernance partenariale (« parterned governance ») promouvant l'inclusion d'une diversité d'acteurs dans la régulation, en particulier des « agents privés » et sans nécessité d'impliquer des « agents publics ». Zadek aux Etats-Unis et Glasberger font partie des promoteurs de ce modèle « partenarial » (Zadek et Radovich, 2006 ; Glasbergen P., 2006 ; Glasbergen et al. 2007). D'autres auteurs soulignent le potentiel de ces initiatives en terme d'efficacité, quant à leur capacité à créer du consensus, favoriser un partage de connaissances et d'expertises et permettre un dialogue au-delà des frontières de l'entreprise (Jenkins et al., 2002). Boström (2006) souligne que l'autorité des MSI est fondée sur le principe de l'inclusion qui permet l'implication de tous les groupes d'intérêts qui ont quelque chose à dire en la matière. Les assemblées de *stakeholders* sont présentées comme des nouvelles façons de réguler, par la participation d'acteurs non étatiques, là où les formes traditionnelles de régulation publiques seraient défailtantes (Ruggie and Kell, 1999).

La légitimité du processus est aussi outillée par une série de guides et protocoles. Un guide élaboré par un bureau de consultance environnementale et financé par le Secrétariat des affaires économiques suisse explique ainsi les principes par lesquels se justifient ces formes d'action, soit le consensus et l'inclusion de toutes les parties prenantes :

« *Why to develop Multi Stakeholder Process (MSH)? Because MSH process enjoys/garners maximum **credibility** as the outputs are the results of a **consensus** between (ideally) **all the relevant parties** and are therefore difficult to contest* » (Pi environmental consulting, 2005).

Enfin, ces dispositifs multi parties prenantes sont promus d'une manière générale dans la mise en oeuvre du « Développement Durable » (Déclaration de Rio, Agenda 21). Ils sont été fortement soutenus par les gouvernements aux Etats-Unis et en Grande Bretagne tout comme par la Banque Mondiale (Fransen and Folk, 2007), et aujourd'hui par des ONGs environnementales leader telles que WWF et les Ministères du développement et de la coopération en Suisse, en Allemagne et aux Pays Bas en ce qui concerne les standards agricoles que nous étudions (palmier et soja durables).

On peut souligner leur inscription dans une forme plus large de libéralisme classique, notamment au Etats-Unis, où l'action politique se construit sur le modèle du marchandage et de la balance des groupes d'intérêts et de pouvoirs dans des coalitions. Ces modèles deviennent des « lieux communs » dans les sciences politiques américaines, au point qu'ils

sont l'objet le plus fréquent de description du fonctionnement politique contemporain (L. Thévenot et M. Lamont, 2000).

Le modèle des « Tables rondes » pour l'élaboration des standards agricoles durables s'inscrit ainsi dans un champ politique et académique plus large, qui fait reposer l'autorité du processus sur la réalisation d'un consensus entre (« idéalement² ») toutes les parties prenantes. La légitimité de la coalition, dans ce champ, vient du fait qu'elle parle pour un nombre très large de voix, représentant une diversité d'intérêts. Dans certains cas, elle tient par l'idée extérieure, par exemple de la part des élus, que « la coalition a dégagé le pour et le contre et offrirait une perspective plus large » (Thévenot, 2001).

Ces modèles sont aussi concomitant avec le développement d'un « impératif de la participation » inscrit tant dans la sphère de l'action politique (l'intégration d'une pluralité d'acteurs dans la décision publique) que dans la sphère académique par la construction d'un référentiel de « démocratie délibérative » (en distinction notamment de la démocratie représentative) qui connaît un succès croissant notamment dans le monde anglo-saxon (Sintomer et Blondiaux, 2002). Cet impératif s'accompagne de la valorisation constante de certains termes : discussion, débat, concertation, participation, partenariat et gouvernance (*idem*). Il prend sa source dans des modèles de philosophie libérale, qui doivent permettre à des personnes qui ne sont pas entendues d'accéder à l'espace public, et se déploient autour de la formation discursive de la volonté collective, l'ouverture, la possibilité d'argumentation et la recherche de consensus.

Une première critique adressée aux dispositifs MSI porte sur leur incapacité à réguler des relations de pouvoir, notamment entre organisations du Nord (qui prennent les positions clés de gouvernance) et organisations du Sud, mais aussi l'incapacité des organisations du Nord, et notamment des ONGs concernées au premier titre, à représenter les « groupes vulnérables » dans leurs actions, d'une part parce qu'elles sont surtout enclines à plaider pour des « global issues » pertinentes pour les pays du Nord (développement global), d'autre part parce qu'elles sont très éloignées des groupes vulnérables, n'ayant au mieux, que des liens indirects avec ces groupes (Fransen and Kolk, 2007). Une seconde critique porte sur l'absence de clarification de règles autour des qualités d'un « bon » participant et des exigences que comporte une « adéquate » ou « bonne implication » (*involvement*), (*Idem*).

A partir de la critique de l'impératif de participation émise par un certain nombre de travaux, Richard-Ferroudji (2008) propose de porter le questionnement sur les dispositifs et les différentes pièces du dispositif pour comprendre en quoi ils permettent ou empêchent une égale participation en terme d'accueil de différences entre les participants. La critique porte sur le fait que l'impératif de participation réduit la participation à un format libéral de l'engagement de la personne. Barbier (2005) analyse ainsi le refus des personnes ordinaires à

² Ce terme est présent dans la définition du Pi Environmental consulting. Nous verrons que cette exigence est en effet atténuée par une autre exigence, celle du réalisme et du pragmatisme à observer au nom de l'urgence à mettre en place des solutions.

participer. Bühler (2002) montre en quoi la participation, en mettant l'accent sur des enjeux procéduraux, peut conduire à une dépolitisation et une difficulté à prendre en compte la complexité des vies et des « personnes réelles ». De même, les scènes publiques comportent des exigences particulières de mise en commun ; des personnes qui ne sont pas disposées pour le public peuvent être disqualifiées (Doidy, 2002).

Richard-Ferroudji (2008) propose de déplacer l'enjeu de la recherche des « absents » à la capacité des dispositifs à accueillir de nouvelles légitimités ou une pluralité d'ordres de grandeur des participants. Il s'agira par exemple de reconnaître légitime la participation d'une personne locale même si celle-ci ne peut prétendre à une représentativité à l'échelle considérée (Beuret,) ou aménager des pièces du dispositif pour que des personnes non préparées au format du public libéral puisse faire entendre leurs voix. L'enjeu de la participation se tourne alors vers les dispositifs et leur capacité à proposer un ensemble de pièces qui permette à toute personne de faire entendre sa voix. Cette formalisation est proposée à travers les travaux menés en sociologie pragmatique et en particulier en sociologie des régimes d'engagement.

1.2. Pluralité de régimes d'engagements et figures de participants.

Nous nous appuyerons dans ce texte sur les travaux de L. Thévenot (2006) qui offrent un cadre d'analyse pour décomposer l'architecture de la vie en commun à partir de différents régimes d'engagement. Ces travaux permettent d'envisager une pluralité de façons pour les personnes de s'engager dans le monde ou vis-à-vis de leur environnement, des formes les plus publiques à celles les plus familières, en mettant en évidence en particulier 3 régimes d'engagement : celui qui vise la qualification d'un bien commun, celui plus connu dans les sciences sociales et politiques de l'action stratégique et celui de l'engagement familial (tableau 1).

Tableau 1. Pluralité des régimes d'engagement

Régime d'engagement	Saisie des choses	Figure de participant	Bien engagé
Action justifiable, qualification du bien commun	Objet qualifié	Sujet moral	Bien commun
Action en plan, régime stratégique	Objet comme Moyen	<i>Stakeholder</i> , porteur de projet	Satisfaction de l'action accomplie, capacité volontaire
Engagement Familier	Saisi dans ses entours	Personne attachée	Aise
Régime Exploratoire	Tâtonnement	Explorateur, passionné	Passion, découverte

D'après Richard A., 2008, à partir de Thévenot, à paraître.

Richard-Ferroudji (2008) s'est appuyée sur ces régimes d'engagements pour formaliser, dans le cas des dispositifs de gestion locale et participative de l'eau, la participation dans plusieurs régimes d'engagements. Elle identifie ainsi quatre figures de participants qui peuvent être attendues ou invitées dans les scènes de participation : le sujet moral, le stakeholder, la personne attachée, et l'explorateur (figure 1). Le dispositif est alors questionné sur sa capacité à traiter les différences entre participants par l'accueil de plusieurs légitimités (figures de participants) et l'ouverture à différents formats de participation.

Précisons la nature de ces légitimités :

Régime de l'action justifiable, le sujet moral :

Une première possibilité de participation dans la composition d'un accord s'articule autour du régime de l'action justifiable. Ce régime d'engagement a été explicité par Boltanski et Thévenot (1991) autour de la pluralité d'ordres de grandeurs qui inscrivent les caractéristiques du bien commun. Dans ce régime, les participants qualifient le « juste ». Le défi, pour les dispositifs de participation, porte sur leur capacité à accueillir une pluralité de voix, qui s'articule autour de la reconnaissance d'un pluralisme de valeurs ou principes de justice chez les participants.

Ce pluralisme de principes de justice est formalisé à travers 6 principes communs. Dans le cas qui nous intéresse, l'environnement peut ainsi être qualifié par sa beauté ou le plaisir inattendu qu'offre le bruit lointain d'un jaguar dans une forêt alors qu'on ne s'y attendait pas (grandeur de *l'inspiration*), par sa valeur patrimoniale et l'attachement au lieu, par exemple des personnes qui y ont grandi (grandeur *domestique*) ; il peut être remis en cause sur un principe *industriel* (la gestion agro-forestière est disqualifiée sur sa capacité à produire de manière efficace à grande échelle), il peut être évalué en référence à un principe *marchand* (un mode de gestion qui soit rentable), il peut être qualifié par sa capacité à permettre un accès égal aux ressources (grandeur *civique*) ou à communiquer auprès de l'opinion générale (*renom*).

Dans ce régime d'engagement, les personnes « qualifient » et le bien visé est le « bien commun », au sens de la vie bonne. Les personnes doivent, dans cet horizon de composition d'un bien commun, clarifier les « grandeurs » engagées dans la situation et ce qu'elles ont (ou n'ont pas) en commun. Elles sont attendues en tant que « sujet moral ». Ce régime requiert une mise en commun publique.

Régime de l'action en plan, le « stakeholder » :

Une autre forme de participation réside dans l'action en plan, où la figure type est celle du « stakeholder » ou partie prenante. Dans ce régime, l'environnement n'est plus qualifié, il est saisi comme moyen. Il doit permettre de satisfaire l'accomplissement d'une action ou d'un besoin. Les forêts, dans ce cadre, sont ainsi tour à tour saisies comme moyens et besoins de

« stocker du carbone » (ONG env. internationale), « de pêcher » (un habitant) ou de « cultiver pour alimenter des marchés » (industrie de plantation). L'engagement en plan pour le participant est un engagement stratégique, il s'appuie sur la capacité volontaire, l'intention individuelle, le choix, le projet, l'intérêt des personnes. Il est orienté vers des objectifs à atteindre et ne demande pas, comme dans le régime précédent, de justification publique.

Régime de familiarité, la personne attachée :

Dans l'engagement familial, les personnes sont « attachées » et reconnaissent des rapports intimement personnalisés avec le monde environnant, qui leur est familier. Mais les arrangements familiaux d'autrui nous sont étrangers et impossibles à mettre en commun (Thévenot, 2007). L'habitant peut connaître l'environnement et être à même de gérer des modifications du milieu à travers des repères personnalisés, éloignés des savoirs distanciés et objectivables des « environnementalistes » formés à l'Université. Pour être partageable, une information locale doit alors être mise en forme commune pour être prise en compte par les participants et partagée (Richard A., 2008).

Ce régime permet aussi de considérer les affects et atteintes personnelles, tels les participants affectés en personne : vous ne savez pas, vous, ce que c'est « *de perdre ses terres ou d'être dépendant de l'industrie. Beaucoup de nos compatriotes ont fini en Hôpital psychiatrique* ». Ce régime reconnaît aussi une place à la sollicitude. Prendre soin d'une autre personne ici présuppose un « concernement », en ce qu'il touche et affecte cette personne le plus directement dans son entourage proche (Thévenot, 2009). Ce « concernement » est plus aisé pour les participants qui s'engagent directement dans un environnement local ou auprès des communautés locales, mais pose des difficultés dès lors que les personnes n'y ont connu ni enracinement ni attachement, ce qui est le cas de la quasi-totalité des représentants d'ONGs internationales et européennes participant aux tables rondes.

L'exploration :

Enfin, un quatrième régime d'engagement est formalisé par N. Auray (), autour de l'exploration. Ce régime donne une place à l'excitation curieuse, à la surprise (péripéties, rebondissements), la capacité à surprendre, la feinte, les tactiques de préméditation, patience et stratégies que l'on peut retrouver dans le jeu, mais qui conduisent aussi à redynamiser une mobilisation politique (*Idem*).

Nous ne développerons pas ce régime d'engagement ici, mais celui-ci est de grande importance dans certains moments de négociation ou dans l'excitation d'expérimenter des manières nouvelles de faire politique.

Ce cadre posé, le questionnement autour de la « fabrique » des standards dans les dispositifs « multi-stakeholders » se précise autour de la capacité de ces dispositifs à composer avec une pluralité de stakeholders, mais aussi une pluralité de valeurs et d'attachements dans le souci de « faire ensemble » (Richard Ferroudji, 2008). Quelle est la capacité de ces dispositifs à

accueillir le local et à traiter le pluralisme des valeurs ? Comment ces dispositifs cadrent-ils la légitimité et l'engagement de la personne ?

2. Le cadrage de la participation

2.1. Qui sont les participants ?

D'une manière générale, les Tables rondes drainent un public composé d'ONGs, d'entreprises, de banques, de producteurs, qui peuvent être membre de la table ronde qui a le statut d'association (et participer à l'Assemblée Générale avec un droit de vote), mais aussi de sponsors, fondations, certificateurs, bureaux d'études, consultants, chercheurs et représentants de l'Etat, dans les scènes ouvertes telles que la conférence annuelle.

2.1.1. Des « porteurs d'intérêts » classés en catégories : les stakeholders

La table ronde s'appuie sur une **participation volontaire** et un principe **d'ouverture**, c'est-à-dire une inclusion (« *inclusiveness* ») potentielle de tous les futurs membres souhaitant y participer (notamment le droit d'être membre et de participer à l'Assemblée Générale).

Dans ces tables rondes, les participants ne sont donc pas « invités », ils s'invitent (ou sont co-optés) : la participation est basée sur un choix et une volonté. La table ronde est ouverte (principe d'inclusion), aux volontaires. En dehors de cette auto-invitation, certains enjeux stratégiques amènent des participants à convaincre d'autres participants de rejoindre la table ronde. Mais la participation et l'adhésion restent un choix.

La sélection des futurs membres désireux de rejoindre l'initiative se fait sous condition de faire partie d'une des catégories de « stakeholders » définies dans les statuts juridiques de l'association. RSPO distingue 7 catégories de stakeholders : « producteurs, transformateurs, distributeurs, grossistes, banques, ONGs sociales, ONGs environnementales », RTRS en distingue 3 : « Producteurs, Industrie-commerce-finance et Organisations de la société civile ».

La « représentativité » invoquée par la Table ronde est ainsi basée sur le concept de « stakeholder », figure centrale du participant (ou la plus sollicitée).

Les stakeholders sont bien compris comme des « porteurs ou défenseurs d'intérêts » spécifiques et regroupés dans des catégories dites « groupes d'intérêts ». Ce regroupement des participants en « groupes d'intérêts » est constamment invoqué.

*« Multi-stakeholder process is a process that brings together a certain number of different **interest groups** to discuss and reach an agreement » (Pi environmental consulting, 2005).*

Dans cette définition du participant « membre » de la table ronde, l'Etat et les institutions de recherche ne sont pas considérés comme membres à part entière. L'association leur réserve un statut de membre « affilié » ou « observateur », leur donnant le droit d'assister aux A.G. mais sans droits de vote, ce dont disposent à l'inverse les membres ordinaires. Ces entités (« *regulatory authorities, governmental agencies, academia, major donors* ») sont considérées peu ou moins concernées, si on se place au rang des intérêts, comme le suggère cet entretien avec une ONG néerlandaise :

- *What is a “stakeholder” in Rspo?*
- *It is an interest group.*
- *Governments and Research are not considered as stakeholders, why?*
- *They are!*
- *They are “Observer, it seems to be a different status?”*
- *Yes... well, research, institutions, they do not really have a direct interest in palm oil production and Trade... They are not giving a formal decisive position. But they are welcome to participate !*

Le regroupement des stakeholders dans des catégories (ou groupes d'intérêts) est celui qui va porter le principe « d'équilibre » de la représentation (*balanced representation*), tel qu'expliqué dans ce guide : « *It is a very common feature of Multi Stakeholder Process to group stakeholders into different categories, so as to achieve an optimum balance of interest* » (Pi environnemental consulting, 2005). De même, l'inclusion (*inclusiveness*) est définie par la quantité de stakeholders et l'équilibre en terme de « *balance and power in decision-making* » (*Idem*).

Cet équilibre se traduit le plus souvent en nombre de sièges par catégories de stakeholders, c'est le cas des groupes restreints qui ont un fort « attendu » de décision tels que le Board ou le groupe de travail de 25 personnes qui élabore les principes et critères (P&C) de la durabilité (tableau 2).

Ces notions de représentation sont au cœur du processus de légitimation des Tables rondes. Elles sont donc basées sur la capacité des participants à défendre un intérêt et à faire partie d'un groupe d'intérêt (« *if you are an individual you are invisible* »), et celle du dispositif à permettre une représentation « équilibrée » des groupes d'intérêts et un nombre très large de participants³.

³ Si la table ronde « soja » a plus de mal à élargir son nombre de participants, la table ronde « palmier à huile » a connu un très fort engouement, le nombre de membres passant de 55 en 2004 à 103 en 2006 et plus de 300 en 2008, les producteurs engagés représentant 55% du volume mondial produit. Cette quantification fait partie des éléments de représentativité et de crédibilité du processus exprimés par la Table ronde.

Tableau 2. Répartition des stakeholders en catégories dans RSPO

Catégories	Membres, 2004	Membres, 2006	Membres, 2008	Nombre de sièges dans Board	Groupe de travail P&C
Producers	23	27		4	10
Processors et traders	13	34		2	5
Consumer good manufacturer	7	15		2	
Retailors	3	12		2	
Banks	2	5		2	
ONGs environnementales	5	6		2	5
ONGs sociales	2	4		2	5
Total	55	103		16 sièges	25 sièges

Par ailleurs, la notion de stakeholder contient une exigence d'opérationnalité (prise de décision rapide) et de concentration sur un objet très délimité : la production d'huile de palme (ou de soja), l'intérêt des stakeholders étant rapporté à une culture agricole. Ainsi, l'absence des Etats dans les processus décisionnels ou clés des Tables rondes est justifiée par leur incapacité à prendre une décision rapide et parce que leur mandat s'étend à des thématiques bien plus larges (« global issues »).

**“If you involve governments, it becomes more political. It takes too much time. They need mandate to take decision. It is like United Nation process (climate regulation, Kyoto protocol, etc.)”. (Board d’industries, Europe)*

** “Individual governments should not be involved, as they deal with macro issues and policies and this is not what RSB [Roundtable on Sustainable Biofuels] does”. (Ecole polytechnique de Lausanne).*

** “For Governments, the answer is a bit different. First, this initiative looks at market regulation, has been established to replace or to fill the gap that has been left by Governments in their regulation or enforcement regulation. Market regulation is a way to bypass government. May be it’s impossible for Indonesia to regulate deforestation. On the other side, governments have also by themselves saying they would not participate directly in Rspo. They are interested to follow, to monitoring, to participate. The other stakeholders realised it is difficult to arrive at quick decision making resolving some basic problems if you have representatives who have a different accountability, a government representative could never take decisions in the board, without going back to his constituency? That’s also relevant for the other stakeholders but...The stake is by passing or short cutting decision making in order to speed up process of resolving the problem” (ONG “sociale”, Europe).*

2.1.2. « Jouer un rôle »

Les participants sont reconnus par leur capacité à jouer un rôle. Chacun attend des autres participants qu'ils assurent la défense d'intérêts spécifiques. La distinction entre ONGs « sociales » et « environnementales » rend compte de la division des tâches opérée en ce sens et correspond à une segmentation des intérêts à défendre qui s'appuie sur les « 3 piliers » classiquement présentés du Développement durable : social, environnemental et économique. Les ONGs sociales sont attendues dans la défense des intérêts sociaux et les ONGs environnementales dans la défense des intérêts environnementaux.

Les participants sont « actants » stratégiques, ils doivent être capable de *négozier* (ne pas être *timide*, connaître le plan des autres participants, *maîtriser les enjeux* internationaux, etc.), de faire du *lobbying*, mais aussi *prendre la parole*, *intervenir*, prendre une place (et non rester *passif* voire *victime*), enfin ils sont *proactifs*, au sens de capacité de courage, de volonté, de responsabilité individuelle, mais aussi de capacité à prendre les devants et convertir une menace en opportunité favorable (A. Martin, 1983).

Les participants s'engagent par ailleurs dans l'action pratique, pour trouver une solution rapide et efficace :

« Je dirais que la durabilité renvoie à la définition de Brundtland, autour des futures générations, à leur droit à disposer de la même ressource. Mais ici c'est différent d'une approche « ecological foot print », ou scientifique. Les scientifiques peuvent passer des années à trouver une solution idéale et en plus ça peut s'avérer inapplicable. RSPO n'est pas une approche scientifique mais une approche multi-stakeholder. C'est-à-dire : maintenant, qu'est ce qu'on peut faire de mieux, et que chacun puisse arriver à le mettre en œuvre ? On n'est pas dans l'absolu ou l'idéal, on cherche une solution pratique» (Représentant d'un Board d'industriels).

2.1.3. Conséquences en terme de représentation

Ces principes de la participation posent un certain nombre de difficulté à l'impératif d'égalité participation ou de représentation équilibrée.

Tout d'abord, les personnes ou collectifs qui ne font pas partie des réseaux « informés » ou qui ne sont pas organisés en groupes visibles sont « absents ».

Le constat de l'absence d'une catégorie importante d'acteurs dans RSPO, autour des « smallholders » (qui apportent 30% de la production mondiale d'huile de palme) est justifié les premières années par leur incapacité à représenter de façon visible un large groupe : *« il est prématuré qu'une association de smallholders se présente au sein du Board de RSPO [où un siège lui est réservé] car il faudrait qu'ils puissent consulter et représenter tous les smallholders »* (Board de planteurs malais).

La représentation des « smallholders » mais aussi des « communautés locales » est confiée prioritairement aux ONGs dites sociales, mais d'une manière générale, toutes les catégories de stakeholders présentes se substituent à leur représentation. Ainsi les débats en petits groupes au cours des conférences annuelles sur les impacts sociaux négatifs de la production du soja (déplacement de populations liées aux « grandes cultures », conflits de droits sur les terres, pertes de moyens de vie pour les petits producteurs et l'agriculture familiale, etc.) ou sur les critères qui doivent permettre de limiter ces impacts et qui seront objet d'une certification sont menés par des participants qui ne sont ni des personnes locales (communautés locales), ni des « smallholders », mais des ONGs, des banques, des industries, des bureaux d'études et des sociétés de plantation. Il en est de même des interventions en plénières qui concernent la « thématique » des smallholders ou des groupes de travail qui définissent le cahier des charges des bonnes pratiques. Ainsi, le groupe des « intérêts sociaux » qui participe à la définition des principes et critères du soja durable est composé de 2 personnes d'une ONG néerlandaise, 1 agronome travaillant pour un bureau d'étude argentin qui se présente comme entreprise de « consultance en économie et en organisation » (composée essentiellement de comptables, agronomes et économistes et en faveur des biotechnologies) et 1 spécialiste du droit dans la mise en œuvre de standards dans les grandes entreprises (SA8000), formé par SAI (« social Accountabiliby International ») et recruté par « BSD Consulting », société internationale.

Pour les participants, l'absence de ces personnes, « local communities » et « smallholders » pose effectivement un problème de légitimité du processus, mais les participants doivent « prendre leur place » : « *oui, l'absence des smallholders dans RTRS affecte la légitimité, mais ils n'ont pas voulu venir. RTRS est ouverte !* » (Bureau d'étude néerlandais).

Les tables rondes, qui sont des initiatives privées et volontaires, proposent de mettre en place des mesures de certification sanctionnées par le marché et qui s'appliqueront potentiellement « à tous » (y compris aux producteurs familiaux). Elles justifient cette ambition par le caractère « inclusif ». Mais cette caractéristique du dispositif suppose ici une « qualité » des participants qui est d'être « stakeholder », c'est-à-dire proactif, informé et représenté dans un groupe d'intérêts. Elle donne une place à l'acteur stratégique qui est déterminante. Il s'agira alors de questionner le dispositif sur sa capacité d'ouverture à d'autres légitimités.

Voyons maintenant ce qu'il en est des différentes pièces du dispositif.

2.2. Les pièces du dispositif

Les tables rondes se décomposent en une très grande variété de scènes, des conférences plénières qui sont les plus publiques aux déjeuners et « apéros » sous des formes plus familières.

Les tables rondes annuelles se déroulent sur 2 ou 3 jours. Elles peuvent faire participer jusqu'à 400 personnes et mettent en œuvre différentes pièces de dispositifs : des conférences plénières sous un format classique de conférence (minutage des interventions, présentations à

la tribune avec « power points » face à 400 participants, temps pour des questions/réponses, tribune où siègent les intervenants et un président de plénière, micros, etc.), mais aussi des formes plus « atypiques » proposées par des sociétés de conseils : les « world coffee » (débat en petits groupes, plus conviviaux et appelant à la « conversation ») et les « Open Space Technology » (*infra*). Durant ces tables rondes annuelles, certaines pièces⁴ sont aussi réservées à la présentation de posters et un espace « salon » sous forme de petits boxes est proposé aux participants. Ces moments de travail s'articulent avec des espaces de pause et de détente plus ou moins formalisés, pauses café, apéros, dîners avec festivités « locales » (danses, etc.), remises de cadeaux. Enfin, en marge du programme officiel, des rencontres parallèles à configurations variables sont organisées (parfois en off) par des participants (groupes de travail, mais aussi meeting « entre ONGs », conférence de presse organisées par les ONGs indonésiennes, etc).

Une autre scène publique, mais cette fois réservée aux membres, est l'Assemblée Générale qui se réunit une fois par an (avec 150 à 200 personnes présentes pour RSPO).

D'autres pièces centrales du dispositif sont : l'Executive Board de l'association (16 personnes) qui est stratégique en matière de décision (et le lieu par excellence où doit opérer la « balance d'intérêts » en terme de représentation), les groupes de travail (notamment celui qui élabore le document « Principes et critères » de l'huile ou du soja durable) et les scènes les moins publiques et accessibles autour des rencontres informelles ou de négociations bilatérales.

Enfin, les consultations publiques par internet sont régulièrement organisées pour permettre à un public plus large de se manifester sans se soumettre à des exigences de publicité des débats et de déplacement dans les conférences. Les remarques transmises par internet sont reprises sous forme anonymisée dans un document qui retranscrit l'intégralité des remarques.

Les procédures de circulation entre différentes scènes sont explicitées et chaque participant peut connaître la durée d'un processus donné ainsi que les scènes dans lesquelles il se déroule. Ainsi, le processus d'élaboration des Principes et Critères (P&C) de RSPO est défini selon un plan très précis et connu de tous : un bureau d'étude londonien (Proforest) rédige un premier *draft* sur la base d'une consultation restreinte de stakeholders, puis un groupe de travail de 25 personnes « expertes » est nommé et se réunira physiquement 3 fois sur une période de 18 mois pour finaliser une version finale. Cette période de 18 mois sera ponctuée par 2 consultations publiques sur internet de 60 jours chacune et par des débats au cours d'une table ronde annuelle. Le groupe de travail de 25 personnes est placé sous la supervision du Board. Enfin le document final sera amendé par un vote à l'A.G. des membres.

2.2.1. Lobby et stratégie

⁴ Les Tables rondes annuelles ont toutes lieu dans de grands hôtels et occupent différentes pièces de l'hôtel.

Certaines scènes sont de toute évidence stratégiques : la réalisation de l'ordre du jour des tables rondes annuelles, la nomination des experts dans les groupes de travail, etc. sont menés par des groupes restreints tels que l'Executive Board ou les Organising committee dans lesquels les initiateurs de ces tables rondes occupent une large place.

Le mode de nomination des participants dans les groupes restreints donne une place au réseau et à l'accès à l'information décisive.

Dans le cas du groupe d'experts chargés de définir les critères de palmier durable, la co-optation conduit à une représentation « par le haut ». Les 25 personnes qui ont eu pour charge de développer les Critères de palmier durable ont été nommées par un groupe restreint, le comité exécutif, sur la base d'une liste de 70 personnes. Ces 70 personnes avaient elles-mêmes été « proposées » par leurs organisations, informées du processus par voie de e-mail ou par leurs réseaux. Les 25 membres nommés sont censés ensuite, durant tout le processus (18 mois), *consulter* des acteurs de leur catégorie, à partir d'une liste qu'ils établissent eux-mêmes (puisant généralement dans leur réseau).

De même, les places d'animateurs de tables rondes ou d'ateliers, ou encore de rédacteurs de synthèses sont potentiellement stratégiques et sont saisies comme telles par certains participants.

La force des « lobbyers » est potentiellement grande dans certaines de ces scènes, si les participants arrivent à occuper les places clés et en grand nombre. Ils font jouer de leur influence dans la publicité des débats pour faire valider leur point de vue (qui devient « dominant ») et ensuite dans les arrangements ou arbitrages réalisés dans les scènes moins publiques.

2.2.2. Des éléments du dispositifs pour ouvrir à d'autres formats de participation ?

La mise en place des « world coffee » et « open space technology » mérite un regard particulier, en ce qu'ils ouvrent potentiellement à d'autres formes de participation que celles stratégiques.

Les world coffee sont des moments de discussion par petits groupes (6-12 personnes environ), autour de tables de forme ronde. L'immense salle de conférence se transforme alors en un immense café composé de plusieurs tables. Chaque table est animée par une personne. Les promoteurs de ce concept⁵ visent la possibilité de discussions sur un mode convivial (musique d'ambiance, boissons) et proche de la conversation (« *engaging collective intelligence through conversations about questions that matter* »). Ce format est utilisé pour l'exploration de nouvelles questions, sur un mode créatif (« *play, experiment and improvise* ») et le développement d'une intelligence collective (« *link and connect ideas* »). Il doit aussi permettre aux personnes de multiplier les rencontres (« *allow for a dense web of connections* »).

⁵ www.theworldcafe.com

Ainsi, un World Coffee organisé à la 5^e table ronde annuelle a consisté en une discussion de 400 personnes par petits groupes de 8 à 10, en 3 rounds de 20 minutes chacun, pour traiter 3 questions différentes. Seuls les animateurs de tables restent assis au changement de round. Toutes les autres personnes se lèvent et doivent trouver une autre place, à une autre table, sans chercher avec qui elles veulent ou ne veulent pas aller. La sonnerie retentit au changement de round pour le signaler et incite à ce que le changement de table soit assez rapide. Le débat reprend alors pour 20 minutes sur une autre question, avec d'autres personnes, jusqu'au changement de round.

Les Open Space Technology⁶ sont de même mis en place pour favoriser d'autres formats d'action, notamment l'exploration, en s'écartant de toute action stratégique : abandonner toute idée de plan, participer sans agenda et sans plan, laisser place à l'excitation créée autour de l'auto-organisation et de la complexité du problème. Ainsi, « *idea is not making the plan, managing the plan and meeting the plan. [...] We can make any plan we want to, but managing to that plan is an act of frustration, and meeting that (original) plan is not only impossible, but probably inadvisable* ».

Détachés de l'exigence du plan, les participants doivent par contre arriver au final, par le nouvel espace créé, à concilier des opinions divergentes et les faire converger vers un objectif commun, où est valorisé le choix individuel, l'écoute d'autres opinions, la responsabilité, le papillonnage, l'idée et l'initiative du leader.

Le processus consiste à laisser décider les participants, à leur arrivée, de l'agenda des journées, avec des animations volontaires. Chaque personne volontaire pour créer un groupe indique la thématique qu'il souhaite voir traiter sur une grande feuille de papier, l'endroit et l'heure du meeting. Au moment venu, les groupes sont installés dans une très grande salle de façon circulaire, sans aucune séparation physique entre eux, puis les participants circulent d'un groupe à l'autre, au gré de leurs désirs, dans un pièce où le centre reste vide pour créer des conditions de rencontres durant les circulations des uns et des autres. Cet espace constitue une place de marché (« market place ») où s'organisent les échanges humains et d'idées (Owen, 1997).

La règle d'or est celle dite des « deux pieds ». C'est une règle de mobilité en « papillonnage » : « *if you are neither learning nor contributing, walk to another exchange place* », « *use your two feet and go somewhere more productive* » (Owen, 1995).

Symbolisée par l'image du papillon, la règle suppose de bouger d'un groupe à l'autre au grès de ses centres d'intérêts et de sa curiosité, et par l'image du bourdon, le jeu consiste à « polléniser » (les idées) de groupe en groupe.

Cette règle porte aussi un souci que le participant soit « actant » (il contribue) tout en gérant les tensions entre participants : « *all too often we sit politely, but seething inside, as our time is being wasted. The anger pollutes the environment with negative energy. The law of two feet allows getting on our way and doing something useful. It also puts responsibility on our own shoulders: should we choose to remain in a situation where we are miserable and non-*

⁶ www.openspaceworld.org. Ce concept a été formalisé par le consultant Harrison H. Owen aux Etats Unis

productive, that's our choice" (Owen, 1995); *this law "allows participants to separate when things become hot to handle"* (www.openspaceworld.org).

Enfin, cette règle est justifiée par un souci d'écoute « des désirs personnels » des participants (au lieu du contrôle), un besoin de liberté pour mieux produire : « *unhappy people are unlikely to be productive people* » (Idem) et de « libérer » le leader qui est en chacun des participants.

Le processus est par ailleurs cadré par 4 principes⁷ « guidant » les participants et notamment celui-ci qui a retenu notre attention :

« *Whatever happens is the only thing that could have happened* ».

Cette règle est censée ménager des possibilités de surprises : « *it is precisely in moments of surprise, large and small, that we grow. It is important to cherish such moments* » (Owen, 1995). Elle doit aussi permettre de libérer de contraintes pesantes qui pèsent sur la recherche des solutions idéales ou l'intégration du temps futur : *this principle "keeps people focused on the here and now, and eliminates all of the could-have-beens, should-have-been or might-have-beens. What is the only thing there is at the moment* (site web). Owen précise que l'essence même de ce principe est de se focaliser sur : « *what is* » *in the room at this moment and at this time. In other words, open space technology is a present-centered approach to holding meetings, here, now* ». Il souligne que reconnaître ce principe sauve « d'une grande anxiété, qui serait trop pesante, pour rester centré et voir les opportunités du présent » (Owen, -The spirit of leadership, année ?).

Dans le cas de RSPO, ces formats ont été mis en place avec des variantes. L'Open space technology par exemple s'est construit sur la base de présentations prévues à l'avance (les participants sélectionnés ont eu le temps de préparer un poster à l'avance) et sur une durée de 2 heures seulement, calée dans un agenda de conférence lui plus classique et largement planifié. Le caractère « d'auto organisation » et d'abandon du plan est alors amoindri. En ce qui concerne les World Coffee, les questions traitées sont cadrées par les organisateurs. Elles présentent la particularité d'être plutôt de nature à « mobiliser » les participants (« *comment votre secteur d'activité peut-il répondre au succès de la mise en œuvre du schéma de certification ?* »), à valider des choix (« *quels sont les forces et mérites du schéma de certification de RSPO ?* »), à travailler sur des choix d'options (« *débat sur les systèmes de certification et options de vérification* ») à partir de documents techniques préparés à l'avance), ou faire des propositions sur des questions très spécifiques (« *comment former les smallholders ?* »).

Ces espaces de rencontre sont de nature « connexionniste » et visent à organiser le plus possible d'interactions entre les personnes (et multiplier l'effet « multi-stakeholder ») : « *ce world coffee aura permis une discussion de 400 personnes, autour de 45 tables, dans un*

⁷ Les autres principes sont : « *whoever comes is the right people* », « *whenever it starts is the right time* », « *when it's over, it's over* ».

processus productif » (Président de séance de restitution). Ils ne sont pas orientés vers un régime de qualification du bien commun. Les temps de débat sont très courts (rounds minutés de 20 minutes pour certains World Coffee) et la diversité des participants conduit le plus souvent à produire des listes d'opinions ou réaliser des choix d'option. La parcellisation et la spécialisation des questions ne demande pas aux participants de se projeter dans un horizon commun autour de « grandes problématiques ». Le dispositif permet aussi de relâcher la pression sur les participants en terme de « responsabilisation morale ». Le principe « *Whatever happens is the only thing that could have happened* » insiste sur cette idée de relâchement ou de détachement par rapport à des exigences morales ou des enjeux « qui pèsent » sur l'avenir de l'humanité, pour se centrer sur le temps présent et la mise en marché d'opinions, dont la connexion doit produire des solutions.

Enfin, même si cela n'est pas prévu par les organisateurs, les places d'animateurs de tables sont souvent saisies de façon stratégique pour influencer ou cadrer les idées. Tel cet animateur de table du World coffee qui commence par faire part de son interprétation personnelle de la question puis à restituer au groupe arrivant à sa table une synthèse de ce que le groupe précédent a dit, en donnant plus de poids aux opinions qui lui conviennent⁸. Il restituera ensuite les résultats de ces 3 rounds de 20 minutes à l'oral, à l'ensemble des participants en moins de 2 minutes, en opérant des choix. La restitution finale conduite in fine vise alors la restitution, à tour de rôle, de travaux des 45 tables, chacune en 2 ou 3 minutes, digne d'un marathon.

Ces formats de participation soulignent aussi la mise en œuvre de démarches rationalisées, « étape par étape » (parcellisation des questions, etc.), que l'on retrouve dans d'autres propos, tels celui-ci :

- « *Que se passera t-il si les smallholders ne sont pas considérés « aux normes » par les auditeurs, au bout des 3 ans ? [Les sociétés ont 3 ans pour « mettre aux normes » les smallholders qui livrent leur usine, ici à partir de 2008]*
- « *On ne sait pas. On n'est pas encore allé vers cette question. En 2011, cette question arrivera* ». (Board industries, Europe).

Le cadrage de la participation, tant par la légitimité des figures de participants que par les formats de participation, conduit à donner au régime d'engagement en plan (action stratégique) et au stakeholder une place majeure. La mise en perspective d'un horizon commun et l'expression du pluralisme des valeurs ne sont pas recherchées, au contraire, elles laissent place à l'expression individuelle publique en termes d'opinions discutables et d'intérêts négociables, que l'on retrouvera dans la description de l'individu engagé dans le « public libéral » (Thévenot, 2007). Nous verrons dans la partie suivante que cette forme d'engagement dans le public libéral associé à un « agir stratégique » vont permettre de relâcher la menace d'impossibilité de composition d'un bien commun dans ces dispositifs multi acteurs, par des mécanismes d'exclusion de participants (arbitrages) et une

⁸ D'après Laura Silva Castaneda (observations et notes personnelles).

rationalisation technique de l'action conduisant à la dépolitiser. Ce processus s'appuiera sur une justification autour de l'urgence et du « réalisme ».

3. Arbitrages politiques et cadrage stratégique en jeu dans la définition de la durabilité

La volonté des ONGs initiatrices de faire « bouger le monde de l'industrie » et d'intervenir sur l'agriculture industrielle, imprime au dispositif des formes de compromis particulières.

Le souci de garder « à bord » les industriels conduit à accepter certaines conditions, au moins initiales. En même temps ces conditions sont d'une certaine façon acceptées par les ONGs internationales leaders du fait d'une convergence de visions et/ou de savoirs. Cette raison industrielle conduit cependant à des arbitrages et notamment à l'écartement de certains arguments politiques ou de participants. Nous verrons par exemple que la croissance de la demande globale ne peut être questionnée dans ce forum. Par ailleurs, cette raison industrielle et la menace d'éclatement liée au pluralisme vont conduire, dans l'arène, à réduire le traitement politique par la mise en œuvre d'une rationalité technique.

3.1. Urgence, pragmatisme et justice

L'extrait d'entretien qui suit, mené avec un représentant de WWF (NL) explicite clairement plusieurs points que nous voudrions soulever : l'urgence invoquée pour justifier l'exigence de pragmatisme (défini dans ce cas comme l'acceptation d'une « raison industrielle »), l'opposition entre une posture « idéaliste » (« *philosophique* ») qui supposerait une compréhension commune du problème et une posture « pragmatiste » orientée vers la négociation de solutions rapides indépendamment des compréhensions, et les conséquences du choix de cette deuxième posture : le renoncement à certains facteurs de légitimité tels que la participation de certaines catégories d'acteurs (« *poor people* »).

It's not the ideal, but we have to move!

- *Are we talking about a common good in RSPO ?*

(1)- *We have still a lot to learn. I mean what kind of material do we want to use? What do you consume? Should we eat meat or should we eat soy? We still do not know about that. Roundtables are very specific. We are talking about one commodity. So we are not asking the question: should we use soy? That is not a question. We take that as a fact, that soy is needed, and we look at the market, and look at what is the demand for soy. And we see that it's growing. But this commodity has linkages to common good, to climate change, to biodiversity.*

- *There is a link, but some questions are not in the debate: "should we eat meat or soy?"*

(2)- *No, because industry says, and will always say, probably, 'we just produce what is demanded. We do not have responsibility to those kinds of things'. I mean, 'if the market demands, we produce'. [...] The industry only works on production.*

- *Yes, that is what is saying industry. But industry is not the only stakeholder in the roundtable?*

(3)- Yes, so you have NGO like us, to build awareness. But that! we don't do it on the roundtable. In the roundtable, you just take as a fact that those companies produce that. If not, many people will disagree. We are not against soy, or palm oil. So it is about management resources.

[...]

The consumption is a completely different story. The production is a reality, and you should work with reality. If I follow my heart there is a lot of things that I would like not happen. Hum ? But they do happen ! So we can be philosophical... and I love it, I like a lot. But that is not going to make changes. Because power is still in the hands of the companies. They make changes in this world. That is the reality. So in fact I am a little bit splited. I have my heart, and I think a lot of nice things have to be done. But we are in a hurry also. So I do not have time to wait all people to be educated and understand the problem, and analyse, and bla bla bla. And there are solutions.

- But because of this question of urgency, to find solutions, some stakeholder are not able to participate on that issues, like local communities ?

(4)- Yes. So you should pay much attention to them, and make sure that they are represented as better as possible. But I know that this is an issue. Small producers are not involved in RTRS. So we try to arrange it locally. But then also you have to think about: ok, how long are we going to discuss this? Because the world has been already discussing it for a long time! I mean we want the poor people to be well represented. And how do you manage to do so? It's very hard. I am afraid we are a bit more on a pragmatic line. I would love to know it would be possible, but in the main time you have to do something. It is not ideal, but we have to move.

Le pragmatisme est ici défini comme l'acceptation d'une raison industrielle forte (extraits n°1, 2, 3) : *l'industrie est par nature faite pour produire et elle produit ce que le marché demande, ce que le marché demande et sa remise en cause à travers « la consommation » n'est pas l'enjeu des tables rondes. Les ONGs internationales dans la table ronde, jusqu'à ce jour, acceptent cette raison industrielle posée comme condition au débat (if not, many people will disagree).*

Par ailleurs, l'urgence est invoquée pour expliquer un souci de « réalisme » qui conduit à rechercher des solutions rapides, mais surtout à les négocier en partant du fait qu'elles existent, plutôt qu'à débattre et s'entendre sur une compréhension du problème (extrait n°3). La posture de l'idéaliste est celle qui qualifie ou explicite des principes du juste. Mais elle s'oppose ici à une autre posture retenue, celle du pragmatisme qui se range au niveau des intérêts.

“Ideally, you would say “stop the soy production”. But pragmatically, that is not going to happen. There is too much interests. Companies, if they make money with soy, they are not going to stop. So NGO need to be pragmatic and put a set of criteria that allow continuing and on the other hand saving part nature or social values. That is the balance you try to find”. (ONG conservacionista, NL).

Enfin, il est intéressant de souligner que cette même exigence de pragmatisme (fondée sur l'urgence) est celle qui justifiera les écarts de légitimité, notamment quant à l'absence des communautés locales dans les tables rondes (*it is not ideal, but we have to move*).

Cet écart est interprété en terme de recherche d'équilibre entre deux exigences, celle d'agir vite et d'arriver aux fins visées sans s'attacher aux règles du « juste » et celle de légitimité, qui pose la question du « juste » :

« *The challenge for any Multi-Stakeholder process related to sustainable commodity production is to strike the right balance between the needs of expediency and legitimacy* » (Pi environnemental consulting, 2005).

« Expediency » désigne l'idée d'action rapide, utile et nécessaire même si elle n'est pas forcément juste ; elle porte de même une notion d'intérêt (a sense of self-interest) qui s'oppose à celle de justice⁹. On voit bien ici toute la difficulté de traiter la notion de justice, tant elle est nécessaire à celle de légitimité, mais écartée par l'argument de « pragmatisme ».

3.2. Affinités communes, la coalition ONG internationales-Industries

3.2.1. Accord sur la légitimité marchande et industrielle, naturalisation de la croissance de la demande globale

Nous avons vu que l'argument de pragmatisme ou de réalisme conduit à naturaliser en quelque sorte la croissance et la demande globale (en huile de palme ou en soja). Cette naturalisation s'établit dès les premières rencontres des initiateurs entre ONGs et Industries du Nord, elle sera ensuite établie dans la table ronde par des outils issus du management et de la consultance à travers la notion des « 3 piliers du développement durable » reformulée sous le concept « People-Profit-Planet » (dit « 3P » ou « triple bottom line ») et la notion de « croissance durable ».

Avant le lancement de la première table ronde RSPO, deux meetings préparatoires ont eu lieu en Europe en 2002 (Londres et Gland). Le premier meeting, à Londres, réunit une vingtaine de participants, tous membres d'une organisation européenne (WWF Suisse, Unilever, Sainsbury's, Rabobank, Proforest, etc.). Les participants s'entendent sur la notion de durabilité (*sustainability*) comme incluant des facteurs économiques, sociaux et environnementaux, les 3 « piliers », desquels doivent découler un cahier des charges et des critères qui définissent « l'huile durable ». Le concept de « sustainability » ainsi défini est central dans la mesure où il est revendiqué pour permettre, *a priori*, une réconciliation des

⁹ Les définitions de ce terme, dans deux dictionnaires **anglais** :

“An action that is useful or necessary for a particular purpose, but not always fair or right” (Oxford University Press) ; “The use of methods that produce an immediate result or solution to a problem, but may not be fair or honest » (Macmillian).

et dans trois dictionnaires **américains** en accès sur internet :

“The quality or state of being suited to the end. A mean of achieving a particular end”, “A regard for what is politic or advantageous rather than for what is right or just. A sense of self-interest”, “Providing an easy and quick way to solve a problem or do something”.

intérêts entre catégories d'acteurs. Ecartant une exigence exclusivement environnementale, la combinaison des trois dimensions sociale, économique et environnementale, va permettre à ces différentes catégories d'acteurs de s'asseoir autour d'une table commune orientée vers l'élaboration d'un accord :

« We have to understand that the objectives of the various actors are different. If the objective of the Round Table is going to be a single issue of rain forest protection, then Unilever will not participate. If however overall sustainability of palm oil is going to be the objective, then we definitely want to participate» (Jan Kees Vis. Source : Minutes du meeting).

Alors que WWF, qui lance le projet de table ronde, est motivé par une question environnementale -celle de la protection des forêts, supposant un effort de la part des producteurs, Unilever motive sa légitimité d'acteur (et celle des acteurs de sa catégorie) par une contribution aux piliers économiques et sociaux du développement durable :

« It was stressed (by Jan Kees Vis¹⁰) than palm oil has brought people out of poverty. We have to take into account that palm oil is an important element of economic development in the production countries and a growth in plantation acreage may be a good thing».

“Thomas Vellacot emphasised that WWF is fully recognising the social dimension of sustainability and is therefore not against the development of new plantations but “he mindful about where you established these plantations” (Minutes du meeting).

Ici cet accord se dessine autour de l'idée qu'il est « bon » de promouvoir le développement de la culture du palmier à huile, mais dans des lieux bien définis (limitant la pression sur les forêts).

La croissance de la production est justifiée par les arguments abrités sous les piliers sociaux et économiques (sortie de la pauvreté, contribution de l'huile à l'alimentation, création d'emplois et développement économique), soulignant une approche *économiste* du bien-être. De même la croissance globale est un fait : celle-ci devrait « augmenter de 28 millions de tonnes à 50 millions en 2030 » ce qui conduit à prévoir une augmentation globale de la production d'huile (présentation en plénière, Unilever).

Le défi, en terme d'accord, se présente comme la recherche d'une « balance d'intérêts » entre un impératif environnemental et un impératif industriel-marchand, il s'agira de répondre à une demande croissante tout en assurant la protection des forêts : *« The challenge is to find ways of balancing the obligation of meeting global dietary needs while ensuring protection of high conservation value forest and other valuable ecosystems »* (2^{ème} table ronde annuelle RSPO, présentation en plénière).

¹⁰ Représentant Unilever.

C'est finalement le terme « croissance durable » qui résume le compromis fait avec l'industrie, et RSPO a ainsi pour mandat, dans ses statuts en 2004, de « promouvoir la croissance [et l'usage] d'huile durable ». De même la notion de profit (de l'entreprise) va être naturalisée dans le pilier économique.

« If you have the view of “sustainable growth”, yes the common good can be taken in charge by the industry. Par contre c'est difficile de demander aux entreprises de diminuer leur profit » (Board des industries oléicoles, NL).

La naturalisation de l'exigence du profit est largement favorisée par les bureaux de consultance, qui proposent une version managériale particulière du « développement durable », autour de compromis particuliers : « croissance durable », « social business », etc. et notamment la transformation des « 3 piliers » autour des « 3P », où le pilier économique devient celui du « Profit » (*People* pour le pilier social, *profit* pour le pilier économique, et *planet* pour le pilier environnement, les 3 piliers étant déjà une réinterprétation particulière autour du DD). On voit bien ici, avec ce qui a été présenté plus haut, l'enjeu pour l'industrie de se saisir du pilier « économique » (mais aussi « social ») pour contrebalancer l'exigence environnementale mais aussi la proposition managériale, via les boîtes de consultance, autour de la notion de croissance et de profit de l'entreprise, au cœur du compromis « business - environnement ».

Quelques années après les premiers meetings préparatoires, l'accord sur la durabilité dans la table ronde palmier à huile s'est établi sur le fait qu'il est opportun de promouvoir la culture du palmier à huile dans des lieux qui ne mettent pas en danger les forêts primaires ou HCVF. Le modèle de production agricole intensif reste adapté et n'est pas remis en cause, à part des aménagements, qui sont plus une accommodation qu'un changement de modèle de production.

La convergence établie entre l'ONG internationale leader qu'est WWF et l'industrie européenne dès les premiers meetings préparatoires est ce qui a permis à cette table ronde d'exister. C'est-à-dire exister en tant qu'initiative « multi-stakeholders » ou en tant que coalition de groupes d'intérêts spécifiques, l'horizon d'un accord semblant possible à travers cette vision de la durabilité¹¹. Ces organisations partagent par ailleurs un certain nombre de vision et de formes de savoirs que nous allons présenter.

3.2.2. Formes de savoir partagées

La forte préoccupation pour la sauvegarde des forêts qui anime les ONGs environnementales (conservationnistes) dans ces tables rondes les conduisent à envisager un même besoin que pour l'industrie d'augmentation des économies d'échelle et des rendements dans la production

¹¹ En théories de la négociation, Lawler et Bacharach (1991) soulignent que des groupes ont tendance à adopter une politique de coalition s'ils ont pu examiner la réalité d'une convergence entre « les buts concrets et les idéologies » (« ensemble des croyances politiques et sociales que les parties ont en commun ») des groupes entrant en coalition.

agricole. L'acceptation des OGMs dans la définition du « soja responsable » de RTRS par ces ONGs environnementales participe de cette même ambition de canaliser l'agriculture, sans remettre en cause sa fonction productive et financière, par une augmentation de la productivité de la terre (dans l'idée qu'il y a « *moins de risque à accepter les OGMs qu'à perdre nos forêts* »).

Les conservationnistes, ici impliqués, supportent par ailleurs assez mal l'intervention de l'activité humaine dans la nature et conçoivent de préférence une séparation nature-agriculture (loin des systèmes intégrés : cultures associées, agro-foresterie, association culture-élevage, etc.), vision qui est partagée par les acteurs clés des sociétés de plantation. Les agronomes et managers de ces sociétés supportent en effet de leur côté aussi plutôt mal l'irruption de la nature dans les plantations de palmier à huile ou champs de soja, raisonnés en terme de monoculture, proche de l'idée de « culture pure ». Ainsi, au Brésil, les producteurs de soja présentent dans RTRS leur vision de la durabilité en terme « d'intensification durable » et rappellent qu'ils sont « une armée de conservationnistes » (Association de semi direct du Cerrado). De même WWF promeut dans la table ronde RSPO le concept « d'intensification écologique » autour de l'augmentation des rendements agricoles en plantation (toujours dans un souci de diminuer la pression sur les aires de forêts).

Les représentants des ONGs environnementales (autour de la biodiversité) et des sociétés de plantation s'appuient sur des compétences, pour les uns en biologie et pour les autres en agronomie, qui convergent, par leur nature industrielle (savoirs universitaires construits sur la mesure, l'outil). Alphantery et Fortier (2009) montrent, dans un registre similaire, en quoi le régime de conservation de la biodiversité (distinct de celui de protection du patrimoine naturel par exemple) conduit à un changement dans le régime de production des savoirs et s'accompagne de l'exclusion de savoirs pratiques ou localisés.

Ces acteurs partagent aussi une même vision des formes du vraisemblable, autour du chiffre et de la statistique ou de la mesure, que l'on retrouvera dans leurs présentations de « power points » en public et leur argumentation technique.

3.2.3. La figure managériale

Ces participants partagent par ailleurs des compétences managériales¹². Cela n'est pas surprenant de la part des managers de l'industrie et des sociétés de plantation qui siègent dans les tables rondes. Mais on soulignera que nombreux représentants des ONGs internationales impliqués ont une double formation, incluant la pratique des « affaires » ou de la communication (formation en biologie puis formation en école de commerce, en marketing ou en communication) ou ont dans leur trajectoire professionnelle déjà travaillé dans des sociétés de conseil et de consultance pour des entreprises (entretiens ONGs néerlandaises).

¹² Voir aussi le travail de M. Djama et A. Verwilghem, appliqué à l'audit dans la certification de l'huile de palme RSPO. A paraître.

On retrouve chez nombreux de ces participants une figure caractéristique de celle du Manager (Boltanski et Chiapello, 1999) dans un monde « connexionniste », qui repose sur la capacité des personnes à être mobile et non enracinées. On note ainsi un « turn-over » des participants dans RSPO et RTRS, entre institutions, où les mêmes personnes peuvent être présentes mais travaillant d'une année sur l'autre pour une autre institution (départs de WWF pour rejoindre un bureau d'étude ou un organisme de certification voire une industrie, changements d'ONGs, passage d'ONGs ou d'industries à des bureaux de consultance, etc.). Cette capacité à changer d'argumentaire et de posture, en passant d'une institution à l'autre, indique la capacité de ces participants à jouer mais aussi à changer de rôle. Elle indique par ailleurs une capacité de détachement (un renoncement à l'enracinement et à l'attachement), qui contrastera avec l'attachement des figures « locales », telles que les producteurs familiaux et communautés locales qui viennent défendre des droits mettant en jeu leur quotidien local et statutaire. Enfin, soulignons que la grande majorité de ces participants n'a que très peu de connaissance de ce « monde local », plus coutumière des grands hôtels et conférences dans des villes du monde entier que dans un village de Jambi ou Kalimantan, éloigné de toute grande ville. Dans la cité connexionniste (ou « par projet ») décrite par Boltanski et Chiapello, valorisée dans les tables rondes, les participants isolés, locaux, enracinés, attachés, revendiquant un statut, sont « petits » au regard des « grands », capables de détachement et de connexion.

3.2.4. Dispositions au public libéral

Enfin, ONGs internationales et représentants de l'industrie valorisent dans ces tables rondes la même capacité de disposition pour le public, notamment dans les nombreuses scènes qui font appel à une publicité des débats (plénières, ateliers, etc.). Cette disposition au public s'appuie sur une forme de « civilité publique libérale », qui au-delà d'une simple politesse, renvoie à une « notion politique couvrant ce qui est requis dans les relations civiles réciproques » (Thévenot, 2008). C'est ce que la grammaire libérale réclame comme « effort de mise en forme des personnes pour qu'elles puissent participer à la constitution d'un public, au lieu de se penser comme une collection de personnes atomisées » (*Idem*).

Le « style professionnel » reconnu dans les tables rondes est un parlé technique « qui évite les grandes confrontations » et favorise des formulations indirectes et une certaine prudence. Certains le qualifient de style « technocratique », « bureaucratique » ou le rapportent à un « style ONG » ou un « langage U.N. - Nations Unies » (consultant). Ce style est incarné par excellence par un bureau d'étude technique chargé de faciliter le processus et de produire des documents :

« The NGO style does not allow conflicts. It is a very indirect, polite, diplomatic style. Not like me, because I am little bit authoritarian, and I speak! Proforest was highly professional. They said no word about the issues I talked, not politically correct (on land issues). They are more a government style than a business style. Look at the number of draft they made for principles and Criteria! It was adapted to WWF, which is

closed to bureaucracy. Proforest has a highly conflict avoiding politically correct style, bureaucratic (...).

High conflict issues appear to remain hidden in cautious formulations or are being postponed » (consultant).

Ce style de langage, qu'impose le public libéral, va de pair avec une capacité des ONGs, dans leurs interventions, à transformer des attachements personnels en opinions discutables.

A l'inverse des communautés locales qui expriment un fort attachement, les représentants des ONGs internationales procèdent à une transformation de leurs attachements personnels, tels qu'une passion pour la nature sauvage ou mystique (de nature « inspirée »), en opinions de format industriel, telles que le besoin de protection de « puits de carbone » ou en arguments techniques, par exemple l'émissions de gaz à effet de serre (variables macro environnementales), plus adaptés au format de ces tables rondes.

La cordialité et la forme de détachement personnel, qui dominent dans les scènes publiques, est de règle. Les communautés locales, en exposant de trop forts attachements par exemple, gênent les participants.

“ - How do other people perceive the intervention in plenary of smallholders, when they take the micro in debates?

-They do not like! Because they use this fora to express complaints about one particular case.

(...)

-But they do not “accuse” all the time, they express also their situation (I have 3 children, etc.).

- But they have a long story. It is difficult to contribute to the discussion, there is this tension, between somebody expressing his own problem and raising an issue which is of general interest of the discussion.

(...)

-And they do not like when they speak about their story? They do, they do... But they do not think it is relevant” (entretien ONG, NL).

Ainsi, un certain nombre d'éléments participent à la constitution d'affinités communes entre ONGs internationales et Industries, entre autres des formes de savoir, des dispositions à la figure managériale et au public libéral et une acceptation de la naturalisation marchande. De même, Eve Fouilleux (2009) rend compte, autour de la création de ces standards, de l'émergence d'une « communauté transnationale », caractérisée par une « commune vision du monde, des problèmes et de leurs solutions ».

3.3. Exclusion de participants et scènes alternatives. Arbitrage autour du bien commun.

La menace d'éclatement est écartée par un certain nombre d'arbitrages. Ceux-ci se sont traduits par l'exclusion de participants et d'arguments politiques, notamment les arguments

perçus comme trop éloignés du compromis « marchand-industriel » dont nous avons vu qu'il était porté par les initiateurs de ces tables rondes, tant du côté d'ONGs conservationnistes que de l'industrie.

Ainsi, le cas du retrait de la table ronde soja de Fetraf-Sul¹³, la Fédération des travailleurs de l'Agriculture Familiale du Sud au Brésil, est significatif d'une difficulté à établir un compromis entre deux modèles d'agriculture, celui intensif et lié aux « affaires » (« agro négoce ») et celui basé sur une activité familiale et une diversification agricole (« agriculture familiale »). Bien qu'associée dès le départ, en 2004, en tant que membre du comité organisateur¹⁴ de la table ronde, la Fédération s'est officiellement retirée de RTRS, après la première table ronde annuelle en 2005.

La Fédération Fetraf-Sul avait été sollicitée en 2004 par WWF pour faire partie de RTRS en tant que membre actif et notamment du Comité organisateur. Fetraf-Sul soutient un modèle de production familial. Sa position sur la question de la production durable est celle de la non utilisation des semences OGMs, une révision des modèles de marchés classiques et la prise en compte des spécificités de l'agriculture familiale telle que la diversification. Elle soutient des justifications civiques autour de la « solidarité » et de la sécurité alimentaire locale : « *nous défendons un projet national qui assure la sécurité alimentaire à partir d'un modèle de marché durable, juste et solidaire* » (en opposition à un projet orienté sur la *production de devises*)¹⁵. Enfin, elle s'appuie sur un compromis autour de « l'agro-écologie » pour réconcilier agriculture et environnement, faisant place à la production diversifiée et multifonctionnelle, qu'elle oppose aux concepts de monoculture, agro-négoce et « révolution verte ».

A Foz de Iguaçu, au cours de la première table ronde annuelle en 2005, Fetraf-Sul a ainsi proposé de façon publique, d'adopter une charte sur le principe suivant :

*« pour être durable, la production de soja devrait faire partie de systèmes diversifiés. Cela implique la diversification et la rotation de cultures, la garantie de sécurité alimentaire des populations et la préservation des ressources naturelles, la gestion de l'emploi pour la population rurale, l'autonomie des producteurs par l'accès et le contrôle des facteurs de production. Nous considérons que la production de soja dans le modèle de monoculture, même en réduisant ses impacts négatifs, ne peut être considérée durable »*¹⁶.

¹³ Federação dos Trabalhadores na Agricultura Familiar da Região Sul.

¹⁴ Les autres membres du Comité organisateur en 2004/2005 sont : le Groupe Maggi (premier producteur de soja au Brésil), Unilever, WWF, Cordaid (ONG, NL), et Coop (détaillant suisse). En 2006, ce comité s'étend à ABN-AMRO Bank, Guyra Paraguay (ONG), AAPRESID (Argentine Association of No Till Rural Producers), Solidaridad (ONG, NL), ABIOVE (Association Brésilienne des Industries des Huiles Végétales) et IPAM (Recherche, Brésil).

¹⁵ « Estratégia de produção de soja sustentável na agricultura familiar no sul del país ». Seminar, Chapéco, 27 janvier 2005. Fetraf-Sul.

¹⁶ « Proposta para Declaração da RSS ». Foz do Iguaçu, 17 de março de 2005.

Mais suite à cette table ronde, au cours d'une réunion restreinte du Comité organisateur, (Unilever, Grupo Maggi, WWF, Cordaid et Coop, Fetraf Sul) certains membres demandèrent expressément à Fetraf-Sul que la question des semences OGMs ainsi que celle du modèle d'agriculture (monoculture Vs diversification) restent « hors du débat » de RTRS, du fait de trop grands écarts entre ces modèles de production (entretien Fetraf-Sul). C'est ce qui conduit la Fédération, ainsi que l'ONG hollandaise Cordaid, à se retirer du Comité organisateur et du processus de la table ronde.

Dans une lettre de retrait qu'elle adresse au Comité organisateur, Fetraf-Sul mentionne qu'elle avait accepté de faire partie du Comité organisateur de RTRS afin de pouvoir « *questionner le modèle actuel de production et de commercialisation du soja et ses conséquences sociales et environnementales, trouver des références durables qui génèrent des revenus et emplois à des familles rurales, respectant leurs cultures, préservant la biodiversité et garantissant la souveraineté alimentaire du Brésil* », que le système « *dominant de monoculture a provoqué l'exclusion de milliards d'agriculteurs familiaux* », et que les semences transgéniques « *menacent la biodiversité, réduisent l'autonomie des agriculteurs familiaux dans l'usage de semences et provoquent la contamination de leurs semences* ».

Pour WWF, il n'est pas envisageable de prendre position contre les OGMs au sein de RTRS dans la mesure où certains pays produisent déjà plus de 90% de soja OGM (Argentine). Cela reviendrait à les exclure (notamment l'agriculture industrielle) de la table ronde et de l'effort d'amélioration des pratiques de production pour un soja responsable (entretien WWF), alors que ce sont eux qui sont visés par les conservateurs. Mais à l'inverse, c'est cette position d'ouverture aux OGMs sous le label « responsable » ou « durable » qui conduira des organisations, et notamment celles représentant l'agriculture familiale, à ne pas investir voire à se retirer du Forum.

La question du compromis entre des modèles d'agriculture différents semble ainsi écartée, et avec elle les travaux portant sur les systèmes dits « intégratifs » (agriculture-élevage-forêt). La construction de ces tables rondes sous l'angle « mono-sectoriel » (table ronde soja, table ronde palmier, table ronde canne à sucre, etc.) n'aide pas non plus à la prise en compte de cette forme d'agriculture diversifiée ou intégrée. Dans RTRS et RSPO, la monoculture reste de fait le modèle agricole valorisé.

Les arguments civiques autour de la solidarité, qui se traduisent par exemple par des propositions autour d'une répartition plus équitable des richesses (« meilleur partage de la valeur dans la filière » entre producteurs familiaux et « aval » des filières), au cœur des revendications de nombreuses ONGs Brésiliennes, seront quasiment inexistantes dans ces forums. Ils laisseront place à une autre dimension civique (dans le principe dit « social »), autour plutôt de l'égalité des droits se rapprochant d'une conception du « droit légal », bien

construit hors cadre légal ici (droits des travailleurs, droit d'être informé, droit de donner ou non son consentement, droits de salaire minimum, etc)¹⁷.

Finalement, le débat politique autour de ces « grandes différences », s'il ne peut exister dans la table ronde, existe d'une certaine manière dans le rapport entre participants et « non-participants », rapports qui sont rendus publics par échange d'argumentaires et de déclarations, ou moins publics et plus stratégiques, dans les rencontres sous formes de « coalitions d'ONGs »¹⁸ par exemple entre ONGs néerlandaises participantes et ONGs néerlandaises non-participantes (ici par choix de ne pas cautionner un tel processus et pouvant aller jusqu'au « boycott » public). Ces non-participants sont d'une importance majeure, pour émettre des discours « alternatifs » et les faire entendre, via d'autres scènes, ainsi que pour « faire pression » sur le processus des tables rondes (entretien WWF). Cela dit, vus de l'intérieur de la table ronde, ces non-participants et leurs arguments et discours sont très vite disqualifiés et finalement peu pris en compte dans l'élaboration de compromis s'ils ne sont pas directement aussi portés par des participants.

L'opposition manifestée par Fetraf-Sul est portée par d'autres organisations, dont certaines organisent des « contre forums » de la table ronde RTRS (manifestations et conférences de presse au même moment et dans la même ville). A Foz de Iguacu et à Asunción, les motifs de contestation de la table ronde RTRS dans l'organisation d'un contre-forum¹⁹ portent sur l'inadéquation du modèle de monoculture agro exportatrice qui met en cause « *la souveraineté et génère l'exclusion de paysans de leurs terres, la dégradation de l'écosystème et la pollution chimique* ». La culture de soja est présentée comme une perte de souveraineté « alimentaire » (car elle empêche la diversification), de souveraineté « territoriale » (terres acquises par des investisseurs étrangers) et de souveraineté « économique » (dépendance des exportations d'un seul produit, dont les semences sont produites par des semenciers en situation d'oligopole). La logique marchande est dénoncée par la « *subordination de l'agriculture à l'industrie, la production de marchandises plus que d'aliments, la concentration du capital* », pour promouvoir la défense « *d'une agriculture sous forme de coopératives, du droit de produire ses propres semences et des techniques agricoles adaptées à l'économie paysanne* »²⁰. La critique porte donc sur l'inégalité de la distribution des richesses, de la rente et de la terre et sur la dépendance vis à vis des firmes. D'une manière générale, ces organisations²¹ sont dans une justification civique de l'action et du bien commun, avec une dénonciation du marché néo-libéral mondial, la recherche d'autonomie, l'action collective unitaire, la répartition des richesses, l'égalité d'accès aux ressources, ainsi

¹⁷ Cette différence est présentée par Thévenot et Lamont (2000) dans l'usage de l'égalité civique (droits légaux) aux Etats Unis vs solidarité en France.

¹⁸ La « coalition soja » regroupe une dizaine d'ONGs néerlandaises, dont Greenpeace et Milieudefensie (Amis de la Terre NL) qui se positionnent publiquement contre les deux tables rondes (pour proposer d'autres modes d'intervention), mais aussi WWF et Solidaridad, qui au contraire les soutiennent et y participent.

¹⁹ Via campesina Paraguay, ONAC, CNOCIP, MAP, FNC, CAMSAT, CSER, BASE IS, SEPA, Sobrevivencia, CCDA, GFC, ASEED, UNA/PERSCA/CNT, GRR.

²⁰ **Avance del monocultivo de soja transgenica en el Paraguay**, CEIDRA, Intermon Oxfam, 2004.

²¹ Voir aussi Sergio Schleisinger, 2006. **O grao que cresceu demais. A soja e seus impactos sobre a sociedade e o meio ambiente**. Rio de Janeiro, FASE, 76 p.

que des justifications domestiques autour de la terre et du respect des droits traditionnels, arguments qui ne sont que très peu formulés au sein des tables rondes. Ainsi l'ONG FASE²² au Brésil renonce d'une certaine façon à la question du difficile compromis : « *comment promouvoir les exportations et en même temps défendre l'intérêt de milliers de petits producteurs de soja ?* »²³ pour finalement s'en tenir à la possibilité que les deux modèles agricoles, monoculture et agriculture paysanne, puissent à terme, au moins « co-exister » (séparément).

Nous ne le développerons pas ici, mais le même parcours peut être présenté quant à l'impossibilité de débattre dans les tables rondes des modèles de consommation et d'élevage qui remettent à plat les projections en terme de « demande » de soja ou d'huile de palme comme des variables sur lesquelles l'homme peut intervenir. Cette impossibilité actuelle (et condition initiale de l'industrie de l'aval pour entrer dans le processus de table ronde) est celle qui conduira des ONGs néerlandaises telles que Milieudefensie (Amis de la Terre NL) à ne pas investir le forum RTRS, bien que très engagées sur les questions de soja durable²⁴. Finalement, cette dernière ONG, en l'occurrence, préférera intervenir de façon plus directe en exerçant une pression médiatique sur de grandes chaînes de commerce de détail aux Pays-Bas, les conduisant à limiter leurs achats en viande (l'élevage intensif étant consommateur de soja importé) et à promouvoir la consommation de protéines végétales auprès de leurs consommateurs. Ici, ce qui est nouveau, c'est que ces détaillants commencent à répercuter eux-mêmes cette pression sur les participants de la table ronde soja. Lors du dernier *meeting* européen de RTRS à Bruxelles en 2009, un des représentants d'une chaîne de commerce de détail visée par l'ONG a manifesté un avis qu'à terme, il s'agira de débattre « *des protéines durables* » et non de « *soja durable* », indiquant l'effet indirect potentiel des actions menées par ces ONGs non-participantes sur l'organisation des débats dans la table ronde, du moins quand ceux-ci sont relayés par des participants.

3.4. Cadrage autour de la rationalité technique : le cas de la méthode « PCI »

Revenons dans l'enceinte des tables rondes, autour de la question suivante : comment y élabore-t-on des compromis autour de la durabilité ? Comment des négociateurs hétérogènes que sont les stakeholders aboutissent-ils à une définition commune de l'huile de palme durable ou du soja responsable ?

Nous montrerons dans cette partie en quoi les débats sont cadrés par une rationalité technique qui conduit à faire abstraction d'une discussion sur les « principes », pourtant source de dévoilement du pluralisme (et du désaccord apparent), pour se concentrer sur des listes de

²² Fédération des organisations pour l'assistance sociale et l'éducation, créée en 1961.

²³ La culture de soja destinée à l'exportation via des « grandes cultures industrielles » génère très peu d'emploi et est dénoncée pour l'expulsion des paysans qu'elle provoque et/ou de leurs cultures alimentaires (Schleisinger 2006).

²⁴ Au côté d'autres raisons telles qu'une critique vis-à-vis du modèle de certification par tierce partie (promu par les tables rondes) et de la « commodification » de la nature, ainsi qu'une position contre les semences OGMs.

critères, où chacun peut s'y retrouver, mais évitant le chemin de composition autour d'un bien commun.

3.4.1. Etablir des principes très larges

« *On a peu de débat sur les principes ou d'échanges de visions à long terme. Par exemple dans 20 ans, quelle sera la demande, faut-il produire du palmier ou autre chose ? Réfléchir au développement par rapport au monde en général, même au G8 il n'y a pas ça ! Les gens sont peu prêts à s'engager sur ces débats. Ils réfléchissent aujourd'hui, au temps t, quitte à revoir les critères plus tard* » (un membre du Groupe de travail sur les Critères, Représentant de société de plantation, chercheur en sélection variétale).

Bien que RSPO visent un « monde meilleur » et la promotion d'huile « durable »²⁵, les participants enquêtés s'accordent pour dire qu'il n'y a pas de débat, même au sein des groupes restreints tels que le Board ou le groupe de travail sur les critères, sur la définition de la « durabilité » ni sur le type de « biens communs » engagés dans la négociation, de même que l'horizon d'un futur est difficilement abordable. La mise à plat des « valeurs » est ajournée au profit d'un régime d'action plus stratégique : « *la définition de la durabilité n'a pas été débattue, même dans les premiers groupes restreints, chacun vient avec son agenda caché !* » (Consultant pour la création de la table ronde). Éviter le débat sur les principes de la durabilité est stratégique : « *What is sustainability ? you will disagree. It's too long. Nobody has the same vision* » (entretien WWF). C'est la méthode PC&I²⁶ (Principe, Critère, Indicateurs) qui est proposée, dès le départ, pour accorder les participants vers un cahier des charges de la durabilité. Ici appliquée, elle consistera à traiter des critères, sans s'attarder sur les principes. « *The roundtable became technical, with the criteria, it became less and less political* » (consultant). La méthode est motivée par un souci d'éviter le conflit autour de divergences de visions du monde.

- « *The first step, when we contacted industry, was to analyse the problem: to reach an agreement, more or less, on what the problem is*²⁷. Then you have to set up the principles and criteria. You start from the top: some very general principles. Just broad areas. Then you go deeper, to criteria.

- « *Why this method is so used?*

²⁵ RSPO a pour but de « *promouvoir la croissance et l'usage de l'huile de palme durable* » ; « *pour un monde meilleur* » (site web rspo.org).

²⁶ La méthode consiste à établir des principes généraux de ce qu'est l'huile de palme durable, desquels découlent ensuite un certain nombre de critères (un principe se décline en plusieurs critères : par exemple : compléter). Enfin les indicateurs sont les données saisies qui, le plus souvent combinées, permettront de mesurer la réalisation ou non du critère.

²⁷ Ceci dans des arènes très restreintes, non « ouvertes », avant le lancement même des tables rondes, lors des premières rencontres entre Unilever et WWF et une quinzaine d'autres participants. Le problème évoqué par WWF sera celui de la déforestation provoqué par l'agriculture (compte rendus de meetings en Europe, 2001 et 2002).

- « *It gives the possibility not to frighten in the beginning. You agree first at a general level. You are not going to details. You are not fighting. You need to have a commitment from the industry. It is also something that we learnt. If you take « sustainable soy »: now we talk on « responsible soy ». What is sustainability? : You will disagree. It's too long. Nobody has the same vision! So we talk now on « responsibility » rather « sustainability ». Because we want industry in the process » (entretien WWF).*

Sept ans après sa création, des membres du Board de Rspo suggèrent un appui technique pour envisager de prendre en compte une vision de « long terme », reconnaissant une difficulté jusqu'alors à le faire. Cette compétence à intégrer le futur sera apportée par un Professeur d'Oxford en « Business and Climate », qui rappelle le compromis « business - environnement », porté par des experts, que nous avons évoqué.

“- If we talk on “sustainable development” definition, to what definition do you refer?

-Yes, we don't really worked with a definition as such, did not discussed on a definition, we simply referred as sustainability as it is generally applied, definition of the Brundtland commission. But for us (Oxfam), the goal is not sustainable development as such. The goal is: is poverty alleviation based on an approach that looks at socio economic human rights. We applied a right approach.

(...)

-What common good are you are talking about in Rspo, for ex. in FSC, all people are talking about a physical object, which is the forest. In Rspo it is more difficult to catch what is the object, the common good.

-The common good is climate and land... but it is not so specified in it.

-We talk about absence of debates about the visions of the future, I mean, on “what future do we want”, why is it like that?

- Why? Because it is a technocratic group!

-What does it means, technocratic?

-It is looking at the problem with a technical perspective and not a political point of view or from a development perspective. It's not looking at the longer-term bigger problem. It is looking at smaller problems, and today. I m exaggerating, hum?! Because we have a lot of technical expertise in Rspo and in the Board it s the same, in the working groups it is the very same. But, in the last board meeting we had in March, together with other board members, we invited a Professor from Oxford to help us look at the longer term perspective.

-It was a professor in what, in political sciences, or... ?

-No ! of course not. He is Professor in ...business and climate. It was a much-welcomed initiative to help the board move away from “short termism”. To look at the long-term strategy, and to look at question like the one you just raised. What is the common good that we think ... going to be discussed”. (entretien ONG, NL)

De même certains sujets seront écartés les premières années, et jusqu'en 2005, date d'émission de la version finale du document des Principes et critères, tels que la façon de

définir les « HCVF » (High Conservation Value Forests), la façon de prendre en compte le cas spécifique des « smallholders » ou les « land issues ». La proposition de créer un « advisory Board »

« Objective of the roundtable was to solve a problem only involving interests, by negotiation. I proposed to establish an advise board, independent of interests, to write some basic facts, make links, economic aspects, would have much basis. But MPOA (Board planteurs malais) did not want independent committee (experts, scientific, etc.), they did not want to recognise the problem, they say it is sustainable palm oil » (consultant).

3.4.2. Négociateur par listes de critères, demander aux stakeholders de jouer leur rôle

« If no one is really happy, we are all happy » (Présentation diapositives par un participant en plénière à RSPO, 2008).

Le compromis est en général envisagé par une négociation qui rappelle le partage d'un gâteau, qu'on imagine augmenter sa taille ou non ; dans le premier cas, c'est la situation de « win-win » : tout le monde est gagnant, mais le compromis reste basé sur l'idée de « céder » une partie de son gain potentiel.

“- How do you define negotiation?

- I go there, and I am of the opinion that biodiversity loss should be stopped. And then, there are farmers, and they tell me, that is all find, but, I want to develop, I want to cut forest to install a farm, and living. And then we sit down, talk to each other, and come on a decision that allow him to cut may be part of this forest, and conserve the rest, or whatever. So that's negotiation”. (ONG, NL)

Beuret (2006) identifie une variété de formes de négociations : « binaire », quand un des acteurs parvient à imposer sa vision du monde, « de marchandage » quand chaque acteur parvient à imposer sa vision sur certains points et doit céder sur d'autres points, et deux autres formes plus intégratives : « le compromis paradoxal », négociation qui représente une balance d'intérêts, et ce qu'il nomme véritablement le « compromis » au sens où les acteurs trouvent une solution originale, innovante, qui dépasse les tensions et réconcilie des intérêts divergents. Cette quatrième option suppose de pouvoir reconnaître les tensions pour les dépasser et trouver une solution nouvelle. Nous verrons que ces forums sont plutôt orientés vers la recherche de balance d'intérêts.

La définition des critères, achevée en 2005, s'est organisée à travers la séparation en 3 piliers et la représentation autour des stakeholders, attendus, nous l'avons vu, pour jouer un rôle précis : défendre un intérêt de leur catégorie. Les ONGs environnementales discutent des critères environnementaux, les ONGs sociales des critères sociaux, l'industrie de production

des critères économiques et techniques de production, pour l'élaboration d'un cahier des charge commun. Ainsi, la discussion au sein du Groupe de travail sur les critères (*Criteria Working Group*) de Rspo a été organisée par groupe d'intérêts : la procédure prévoyait en effet que chaque groupe discute les critères « *that directly related to their own constituent group* ». Ce cloisonnement est de même observé dans les groupes de travail des conférences annuelles. Cette séparation des discussions par « pilier » (de la « *triple bottom line* ») ou par intérêt rappelle que les participants jouent un rôle lié à un des 3 piliers, défendent un intérêt donné, mais rend compte aussi de la difficulté à établir une convergence autour de visions du monde là où est privilégiée une négociation entre porteurs d'intérêts et de façon cloisonnée. Cette séparation est présentée comme une solution qui va permettre d'éviter les conflits ou de trop fortes tensions de s'exprimer. Elle empêchera notamment des divergences fondamentales de se révéler.

En effet, on a pu voir, bien après, dans le cadre d'une consultation publique par internet cette fois, des participants questionner le caractère potentiellement antagoniste des « 3 piliers », par exemple entre le pilier économique qui conduira le groupe des producteurs industriels à proposer des critères d'intensification (augmentation de la productivité) sous un principe « économique » et les piliers environnementaux et sociaux :

« *Many criteria are interconnected to overlapping* ».

« *Optimal productivity and quality can conflict with optimal environmental, social and labor right considerations. So productivity should be limited* ».

« *If the guidelines are to be applied to palm oil within mixed agro forestry systems, then optimizing productivity may be less crucial than maintaining low input production* ».

Cela dit, ces arguments sont minoritaires dans la plupart des scènes publiques de la table ronde et ont peu de prise actuellement. Ils ont surtout été révélés par la consultation publique, mais noyés dans une liste de très nombreuses remarques de participants.

Ainsi, la dissociation des critères par piliers et l'évacuation des tensions rend plus compte de la recherche d'une balance d'intérêts que d'une proposition originale qui réconcilie des visions opposées. L'accord se traduit par une liste de critères où peuvent ainsi s'exprimer différents intérêts. Chaque groupe d'intérêt apporte une compétence spécifique sur l'un des piliers.

- « *Comment Rspo acquiert de la crédibilité ?*

- « *Par la participation des ONGs. Parce que si WWF dit 'c'est ok', c'est que c'est ok. Nous (l'industrie) on s'occupe de gagner de l'argent et augmenter nos profits. Si ceux qui s'occupent de l'environnement, dont c'est le 'prime focus', disent que (le cahier des charges) c'est ok pour l'environnement, alors c'est ok* » (Board des huiliers et margariniers, NL).

Au total, 39 critères ont été élaborés, déclinés sous 8 principes généraux.

Enfin, il faut souligner que ces travaux ont été menés sur la base de la réalisation d'un document de travail, document technique réalisé par un bureau d'étude londonien. Si les critères définis par ce bureau d'étude ont été largement discutés et revus par les groupes de travail et consultations publiques, les principes²⁸ ont très peu fait l'objet de débat dans le groupe de travail ou via les consultations.

Pourtant on a pu constater au cours de la consultation publique par internet que d'autres principes auraient pu être énoncés, notamment autour de l'équité ou du partage de la valeur. Le principe « long term profitability » émane directement du pilier « économique » et a été décrit et discuté principalement par les acteurs de l'industrie, dans un premier temps. Il a notamment été décliné par ces acteurs sous des critères qui répondent à des exigences d'approvisionnement de la demande et à des pratiques plus intensives : critères de rendements élevés, choix des semences, etc. La consultation publique sur internet renseigne sur une autre dimension, l'équité, ou un meilleur partage de la valeur qui aurait aussi pu siéger sous le pilier économique : « *an additional criteria on fair and equitable price of palm oil for producer need to be considered under economic viability principle for continuing long term investment in crop in small farms* ». Ces remarques, bien que peu entendues dans la table ronde, ont le mérite de resituer l'engagement marchand du pilier économique comme un engagement possible parmi d'autres, au lieu d'une naturalisation. Elle arrivent par ailleurs un peu tard, alors que le premier document technique réalisé par Proforest cadre déjà le débat en terme de discussion autour d'options.

Enfin, les indicateurs d'une manière générale sont présentés comme des paramètres qui donnent « une description vérifiable et objective d'une caractéristique donnée du système social, économique et naturel ». Les principes, critères et indicateurs sont ainsi développés sans que le projet politique sous-jacent ne puisse finalement être explicité.

3.5. Dépolitisation publique de l'action : critiques émises

Cette critique autour de la dépolitisation (incapacité à tenir un débat politique ouvert ou engager une participation vers la qualification du bien commun) est portée aussi d'une certaine façon par un certain nombre d'organisations et de participants ou non-participants, que nous allons ici passer en revue.

Les tables rondes, mono-sectorielles (ou mono-produit) sont critiquées, y compris en interne, pour leur incapacité à traiter de questions dites « transversales » ou « horizontales », ces termes impliquant des exigences politiques : comment est traité le droit aux terres et notamment le droit coutumier ? Quelle agriculture voulons nous ? Qu'acceptons nous de changer dans nos façons de consommer ? etc. Lors d'un atelier parallèle (petit groupe de

²⁸ « Compliance with applicable laws and regulations ; long term profitability ; use of appropriate best management practices ; environmental responsibility and conservation of natural resources and biodiversity ; appropriate consideration of employees and of individuals affected by plantations and mills ; commitment to continuous improvement ».

participants) à Asunción (2è table ronde RTRS), des participants ont ainsi émis certaines critiques autour de la sectorialisation du débat imposée dans l'atelier (atelier destiné à valider un principe social) : « *Le problème ce n'est pas le soja uniquement, c'est plus complexe, ça pose des questions sur l'établissement des prix sur le marché international et les subventions et règles de l'OMC ; C'est le modèle entier de l'agriculture qui doit être discuté : l'objectif de rentabilité maximale du soja pousse les petites fermes à vendre leurs terres et les paysans à migrer !* ». Ces remarques ont été évacuées par l'animateur de l'atelier (travaillant pour un bureau d'étude néerlandais spécialisé dans l'environnement) car elles ne sont pas « à l'ordre du jour » de la discussion : « *nous devons discuter ici dans le cadre d'une initiative privée et pour des propositions concernant la culture du soja !* ».

Certaines ONGs non-participantes objectent que ces tables rondes ne représentent pas la diversité des visions portées par certains acteurs sur la planète. « *Participation is problematic: diversity of socio environmental organizations is very limited. Roundtables do not represent diversity of NGOs in Holland or in Brazil and their ideas* » (ONG, NL). Ceci en raison principalement des arbitrages politiques qui y sont faits.

La constitution des catégories de participants en tant que « groupes d'intérêts » été de même été critiquée au cours de la 2è table ronde annuelle de RTRS, par une ONG brésilienne (non membre), qui y oppose une autre proposition de catégories d'acteurs : « traders, moyens et gros producteurs, agriculteurs familiaux, municipios, populations indigènes, ONGs, importateurs, consommateurs ». On voit ici apparaître des acteurs qui ne sont pas directement concernés par la production ou l'usage du soja mais qui peuvent l'être indirectement, et qui sont pourtant actuellement absents (consommateurs, *municipios*, communautés indigènes). Cette critique pose la question de la « constitution du public » et par extension amène la question de la constitution du public en d'autres termes que ceux de « stakeholders ».

Un collectif d'ONGs brésiliennes s'est par ailleurs opposé à RTRS pour des raisons de « méthodes » du processus, autour de l'opposition entre grammaire de l'individu et de la communauté. La représentation d'une catégorie d'acteurs par un participant dans les tables rondes n'est en effet pas synonyme d'une représentation de l'idée générale de cette catégorie, à l'intérieur de laquelle des divergences de points de vue peuvent exister. Aucun des stakeholders n'a le mandat de représenter tous les membres de sa catégorie (quoique cela devienne une notion importante pour être membre du Board). C'est à dire que quand un détaillant suisse vient exprimer son idée dans la conférence, il ne vient pas au nom de tous les détaillants, ni même de tous les détaillants suisses. De même pour les ONGs, l'industrie, etc. C'est sur cet argument que les représentants du collectif d'ONGs brésiliennes « *Articulação soja* » s'opposent à RTRS, voyant dans ce procédé « *une défaillance majeure en terme de méthodologie* » (entretien) : « *chacun vient dans RTRS pour se représenter. Ce n'est pas une représentation sur une base collective* ». Ce collectif d'ONGs revendique au contraire la formation d'une construction commune partagée, l'émergence d'un point de vue collectif, la capacité à faire grandir une cause commune en référence à des grandeurs partagées, soit une vision de l'action collective différente de la « coalition d'intérêts spécifiques », et orientée

vers la spécification d'un bien commun. Alors qu'RTRS favorise une grammaire de l'individu, où une association est une coalition d'intérêts, Articulação soja favorise une grammaire de la communauté et évoque la construction d'un intérêt général²⁹.

Certaines organisations ou participants portent une critique quant à l'exigence de « pragmatisme » en ce qu'elle réduit l'action à un choix d'options et qu'elle réduit la substance du cahier des charges. Ainsi, toujours au cours d'un atelier parallèle à Asunción (RTRS), qui visait à débattre en deux heures pour valider un des principes, des participants ont soulevé l'insuffisance d'information en l'état pour prendre une telle décision et la difficulté de l'exercice dans le temps imparti « *on ne peut définir un principe sur ce point en deux heures et en 5 lignes !* ». Là aussi, ces remarques ont été évacuées par l'animateur d'atelier sous prétexte de l'Ordre du Jour (« *nous n'avons pas de temps supplémentaire* ») et des objectifs attendus de l'atelier.

Certaines ONGs néerlandaises, non participantes aux tables rondes, opposent par ailleurs à l'exigence de « réalisme » de WWF la critique d'une forme de « naïveté » de leur part à penser qu'ils peuvent obtenir un résultat en négociant avec l'industrie : « *They make a mistake, they underestimated that companies and governments are using that platform. Whatever the critic, companies or governments answer 'yes but we have the roundtable now'. They were a little bit naïve. In RTRS they still do not have a criteria on biodiversity and deforestation* ».

Toutes ces critiques renvoient à une même forme de critique autour de la difficulté à qualifier un bien commun à travers un débat politique ouvert, au profit de régimes d'actions plus stratégiques, de débats sur des choix d'options, de négociation d'intérêts.

C'est sur cette critique fondamentale que s'appuie une première difficulté des communautés locales et des producteurs familiaux à faire entendre leurs voix dans le forum RSPO. Se saisissant de RSPO comme d'une arène politique pour porter aux yeux de la communauté internationale des problématiques liées aux droits de terres, ils sont le plus souvent disqualifiés dans leurs interventions comme étant « hors sujet ».

La façon dont ils portent une question politique dans l'arène contraste avec la rationalité technique mise en œuvre :

“- *What do you mean by 'we are not political ?'*

- *Other NGO have clear political implication. For ex Greenpeace have political implication in social issues. And I agree on those. But our role is to be sure industry wants to talk.*

(...)

- *What would be the contrary of political?*

- *That kind of roundtables, like FSC, MSC, RSPO. Yes they are political side. For ex we always also protect local communities, but you still do it in a very formal way. For*

²⁹ Cette spécification de formes d'actions collectives, orientées vers la coalition d'intérêt ou la spécification d'un bien commun a été abordée dans Thévenot, 2001.

example, if you look at the local communities: you say 'it should be clear whose land is it'. Because it is not clear. To be neutral, it is important that every body agrees whose land is it. So you do not say: 'you decide or you must protect the communities'. It is a general statement. Every body should agree.

- So P&C is a way to go on technical rather on political aspects?

*- Yes, you have general principles, and then you go on more technical aspects.”
(entretien WWF)*

Conclusion

Le rythme imposé par l'industrie (par son rythme de déforestation) mais aussi la raison industrielle incluse dans l'exigence de « pragmatisme » conduisent à donner à « l'urgence » une place de choix. C'est au nom de cette urgence que l'équilibre entre légitimité, justice et « expediency » conduira à accepter des écarts par rapport aux exigences de participation locale (Cheyns, 2009), de représentation des producteurs familiaux, des communautés locales par leurs propres représentants ou de représentation publique, soit des exigences de « démocratie », mais aussi à faire abstraction d'un véritable débat politique ouvert orienté vers la spécification d'un bien commun.

Une première conclusion de ce papier, qui rejoint l'analyse de L. Thévenot dans « governing life by standards » (2009), est que ces dispositifs multi-stakeholders, fondés sur l'action stratégique et la mise en débat d'options et d'intérêts, oppriment l'engagement vers le bien commun. Sous l'exigence de l'urgence ou celle de pragmatisme, l'opportunité d'un débat politique ouvert dans ces tables rondes, est enlevée. Dans le même temps, la rationalité technique mise en œuvre conduit à oublier qu'une politique implicite est sous jacente à tous les choix qui y sont faits (on lit bien au final le maintien d'un modèle d'agriculture « agro-industriel » qui repose sur un compromis marchand-industriel, la prédominance dans le principe « social » d'une entrée par les « droits » plutôt que par la « solidarité », etc.).

Pour les ONGs qui y participent c'est un « levier d'action » parmi d'autres modes d'actions. « *RTRS is not a perfect idea, but something to try. To start a process of reduction of negative impacts* » (entretien, ONG, NL) ; « *Roundtable is a second choice. In an ideal world, government take in charge public good* » (entretien, consultant, NL) ; « *Ce n'est pas 'LA' solution, ni le seul chemin. Mais c'est le seul moyen de contrôle minimum que nous ayons pour l'instant sur les grandes entreprises. Cet espace n'est pas exclusif d'autres formes de négociation ou d'autres lieux où est travaillée cette question. C'en est un, parmi d'autres* » (ONG, NL, intervention publique en réunion, 2006).

L'exigence de pragmatisme conduit à inscrire la décision dans un projet court, une action rapide et efficace, réalisable sous faible contrainte. La posture dite de réalisme dans ces tables rondes est celle qui conduit à accepter la contrainte industrielle pour toucher le « mainstream », obtenir une efficacité à grande échelle (au lieu du « marché de niche », non qualifié dans ces tables rondes). En conséquence, la mise en débat d'éléments trop incertains

est écartée, le forum n'est pas un espace de controverses majeures, rarement un univers « incertain », le temps des débats est restreint, les formes de débats très particulières : rapidité des discussions dans les « world coffee », débats sur des choix d'options issus de documents techniques préparés au préalable, questions spécifiques, etc. Le pas de temps n'est pas imprimé par un choix d'égale participation mais par un rythme industriel.

Le stress autour de la gestion des différences entre participants qui conduit à craindre l'éclatement de la table ronde est aussi invoqué pour éviter la construction d'un débat politique ouvert. Cette difficulté de composition est cela dit bien réelle, et donne à des formes de civilité libérale mais aussi à des arrangements plus familiers, au fur et à mesure que les participants se connaissent (que nous n'avons pu évoquer dans ce papier) toute leur ampleur. Ces deux formes d'action conduisent notamment à dépoliariser largement les discussions, et permettre que des personnes qui n'imaginaient pas se retrouver autour d'une même table, de le faire. Cela dit, tous les participants ne sont pas apprêtés à ces formats d'action. Nous verrons qu'ils accueillent difficilement la participation de personnes « locales » (Cheyns, à paraître).

Enfin nous avons essayé de donner une interprétation de la façon dont est saisi le « développement durable » quand il l'est au prisme du « management ».

Bibliographie

Alphandery P. et Fortier A., 2009. Normes, savoirs et pouvoirs dans la production des données naturalistes en France. À paraître. (completer).

Auray N. Les agrandissements politiques de la jeunesse. Jeu, internet et citoyenneté. (completer)

Barbier R., 2005. "Quand le public prend ses distances avec la participation." *Natures Sciences Sociétés*, Vol. 13, pp.258-265.

Beuret J.E., 2006. La conduite de la concertation pour la gestion de l'environnement et le partage des ressources. Paris, L'Harmattan.

Blondiaux L. et Sintomer Y., 2002. "Démocratie et délibération." *Politix N°57*: Hermes.

Bostrom M., 2006. "Regulatory credibility and authority through inclusiveness: standardisation organizations in cases of eco-labelling", *Organization* 13(3) : 345-367.

Boltanski L. et Chiapello E., 1999. Le nouvel esprit du capitalisme. Gallimard, Paris.

Bühler U., 2002. "Participation 'with Justice and Dignity': Beyond the 'New Tyranny'". *Peace, Conflict and Development*, Vol. 1, 16 p.

Cheyns E., 2009 (à paraître). Rationalité technique et dépolitisation de l'action : quelle participation du local ? Le cas des tables rondes multi-stakeholders RSPO et RTRS. Working paper Moisa. 50 p.

Djama M. et Verwilghem A., à paraître.

- Doidy E., 2002. "Autonomie et vulnérabilité du sujet politique : régimes de proximité dans les arènes d'engagement public." Thèse en Sociologie, EHESS, Paris, 450p.
- Fouilleux E., 2009. « Standards volontaires durables. Vers un nouveau régime transnational de politique agricole ? » Congrès AFSP, septembre 2009, 44 p.
- Fransen L.W. et Kolk A., 2007. « Global Rule Setting for Business: A critical Analysis of Multistakeholder Standards ». *Organization*, 14 (5), pp. 667-684.
- Glasbergen, P. (2006). The partnership paradigm: Governance between trust and legitimacy. In Proceedings International Planning History Society Conference . New Delhi, India.
- Glasbergen, P. and Biermann, F. & Mol, A.P.J. (Eds.) (2007). Partnerships, Governance and Sustainable Development, Reflections on theory and practice, Edward Elgar, Cheltenham, UK.
- Jenkins R., Pearson R., and Seyfang G., 2002. Corporate responsibility and Labour rights. London: Earthscan.
- Lawler E.J. and Bacharach J., 1991. "Intérêts de groupes et politiques de coalition". In R. Teissier et Y. Tellier (dir) : Théories de l'organisation, Personnes, groupes. Tome 3, Presses Universitaires du Québec, p. 155-
- Owen H., 1997. Expanding Our Now : The story of Open space technology. Sans Francisco: Berett-Koehler.
- Owen H., . The spirit of leadership: liberating the leader in each of us.
- Richard-Ferrouddji A., 2008. « L'appropriation des dispositifs de gestion locale et participative de l'eau. Composer avec une pluralité de valeurs, d'objectifs et d'attachements ». Thèse en Sociologie, EHESS, Paris, 492 p.
- Ruggie J.C. and Kell G., 1999. Global markets and social legitimacy: The case of global compact. Toronto: York University.
- Schleisinger S., 2006. **O grao que cresceu demais. A soja e seus impactos sobre a sociedade e o meio ambiente.** Rio de Janeiro, FASE, 76 p.
- Thévenot L., and Lamont. M., 2000. "Exploring the French and American polity", in Lamont M. et Thévenot L. (eds.), Rethinking comparative cultural sociology: Repertoires of Evaluation in France and the United States, Cambridge, Cambridge University Press, pp.307-327.
- Thévenot L., 2001. « S'associer pour composer une chose publique ». In : Chopart J.N. *et alii* (eds), Actions associatives, solidarités et territoires, Saint Etienne, Publications de l'Université de Saint Etienne, pp. 267-274.
- Thévenot L., 2006. L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement. (compléter).
- Thévenot L., 2007. « Reconnaissances : avec Paul Ricoeur et Axel Honneth ». In : Caillé A. (sous la dir.), *La quête de reconnaissance. Regards sociologiques*, Paris, La Découverte, pp. 269-283.
- Thévenot, L., 2008. « Sacrifices et bénéfices de l'individu dans un espace public libéral ». In: *Cahiers d'éthique sociale et politique*, n°5, pp. 68-79.
- Thévenot L., 2009. "Governing life by standards : A view from engagements", *Social Studies of Sciences*, 39 (5), October 2009, 41 p.

Pi Environmental consulting : Vellejo N. and Hauselmann P., 2005. Multi-stakeholder Governance: A brief Guide. Suisse, 26 p.

Zakek S. and Radovich, 2006. «Governing collaborative governance: Enhancing development outcomes by improving partnership governance and accountability». Accountability and the corporate social responsibility initiative, working paper n°23. Cambridge, MA: John Kennedy School of Government, Harvard University.